

Séjours à l'étranger en cours d'études et conditions d'insertion des jeunes

Analyse de l'enquête Génération 2013

ALEXIE ROBERT

■ Centre d'études et de recherche sur les
qualifications (CEREQ), Département entrées et
évolutions dans la vie active (DEEVA)



Séjours à l'étranger en cours d'études et conditions d'insertion des jeunes

Analyse de l'enquête Génération 2013

Alexie Robert

CEREQ-Département entrées et évolutions dans la vie active (DEEVA)

[Pour citer ce document](#)

Robert A., 2020, *Séjours à l'étranger en cours d'études et conditions d'insertion des jeunes. Analyse de l'enquête Génération 2013*, INJEP, Notes & rapports/Rapport d'étude.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	5
1. MÉTHODOLOGIE	7
2. DESCRIPTION DES SÉJOURS À L'ÉTRANGER EN COURS D'ÉTUDES, ET PROFILS DES JEUNES QUI LES RÉALISENT	9
Ensemble des séjours à l'étranger en cours d'études	9
Séjours à l'étranger pour une période de stage ou d'études	12
Inégalités sociales d'accès à la mobilité pour stage ou études	14
3. TYPOLOGIE DES SÉJOURS EFFECTUÉS À L'ÉTRANGER DANS LE CADRE DE PÉRIODES D'ÉTUDES OU DE STAGES	19
Méthodologie	19
Description des classes	22
4. SÉJOURS À L'ÉTRANGER ET INSERTION PROFESSIONNELLE	27
Type de séjour à l'étranger et insertion professionnelle	27
Effets des séjours à l'étranger sur les débuts de vie active : le cas « des bac + 5 et plus »	34
CONCLUSION	39
BIBLIOGRAPHIE	41
Annexe. Traitements statistiques complémentaires	42

Introduction

Depuis maintenant une dizaine d'années le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ) intègre un module de questionnement sur les expériences à l'étranger en cours d'études au sein de l'enquête « Génération ». Cette question est devenue centrale puisqu'elle est au cœur des politiques européennes du côté du marché du travail mais aussi du côté du système éducatif avec par exemple la construction de l'Espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche (EEESR). Malgré un intérêt accru pour la question des mobilités à l'étranger pendant les études, l'enquête Génération est, en France, la seule source capable de fournir des informations sur l'ampleur de ce phénomène. Les données du CEREQ permettent de décrire les expériences de mobilités effectuées par les jeunes sortis au même moment sur le marché du travail et en même temps d'évaluer leurs effets sur l'insertion professionnelle.

En 2016, à partir des données de l'enquête de 2013 auprès des sortants du système éducatif en 2010 (Génération 2010), les chercheurs du CEREQ montraient que 30 % de ces jeunes avaient séjourné à l'étranger pendant leurs études et que 10 % avaient effectué ce séjour durant leur dernier cursus de formation (Calmand *et al.*, 2016). Ces travaux soulignent que l'expatriation des jeunes est fortement liée à leurs caractéristiques sociodémographiques et au type de formation suivi. Ainsi, les jeunes issus des milieux les plus favorisés et/ou sortis des niveaux de formation les plus élevés ou les plus professionnalisants ont plus de chances de connaître ce type de mobilité. Ces résultats valident d'autres travaux basés plutôt sur des approches qualitatives (Ballatore, Blöss, 2008 ; Erlich, 2012 ; Parey, Waldinger, 2008).

L'atout de l'enquête Génération est aussi de mettre en avant le caractère multiforme des expériences à l'étranger en cours d'études (Calmand *et al.*, 2017 ; Calmand *et al.*, 2016). En effet, de nos jours, de nombreux dispositifs permettent de partir et les mobilités géographiques intra-européennes sont facilitées. Dans certains cursus, ces expériences sont institutionnalisées, encouragées et elles font partie à part entière du mouvement de professionnalisation des formations. Les jeunes peuvent donc partir à l'étranger de leur propre initiative, dans le cadre de leurs études, pour y faire un stage ou étudier, etc. Certains peuvent bénéficier d'un financement et d'autres travailler pour subvenir à leurs besoins. En résumé, ces mobilités diffèrent les unes des autres, certaines apparaissent plus valorisantes, et les jeunes ne sont pas égaux dans le recours aux différents types de mobilité.

La question des effets de ces expériences sur l'insertion professionnelle des jeunes est centrale dans les travaux issus de l'exploitation de l'enquête Génération. Alors que les mobilités sont souvent mises en avant, elles seraient synonymes de meilleure employabilité, les analyses déjà réalisées à partir de l'enquête Génération démontrent plutôt la difficulté à conclure à une quelconque plus-value. En ayant recours à des outils statistiques et économétriques poussés, les effets sur l'insertion professionnelle sont limités (Calmand *et al.*, 2016 ; Havet, 2016 ; Schomburg, Teichler, 2008). Étudier la plus-value des expériences à l'étranger sur une population homogène en termes de parcours scolaires et d'origines sociodémographiques est le principal enseignement des recherches déjà réalisées (Calmand *et al.*, 2018). Cela permet de contrôler au maximum, d'une part les différences en termes d'expériences de mobilité et d'autre part les caractéristiques non observées des jeunes considérés.

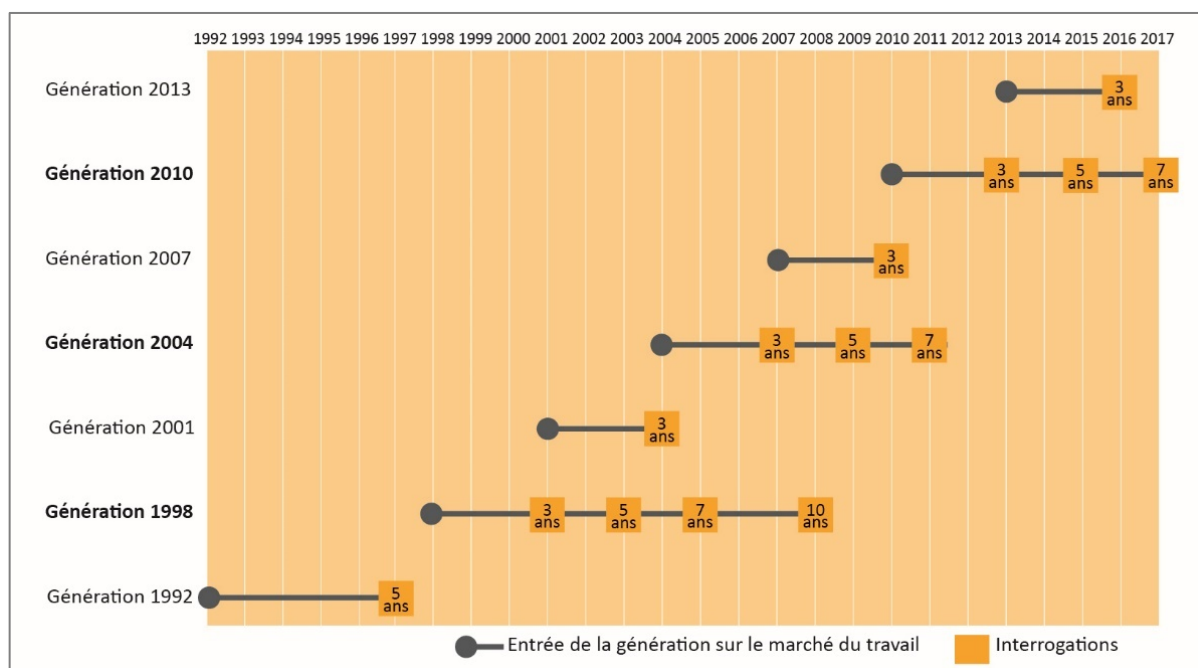
À partir des données de l'enquête Génération 2013 auprès de jeunes sortis du système éducatif en 2013 et interrogés trois ans après la fin de leurs études, nous cherchons dans ce rapport à actualiser et à approfondir les recherches en cours sur le sujet en présentant des résultats aussi bien sur le descriptif des expériences à l'étranger que sur leurs liens avec l'insertion professionnelle des jeunes. Alors que le module « expériences à l'étranger » de 2010 était un premier essai d'interrogation sur ce sujet spécifique, celui de l'enquête Génération 2013 a été enrichi à partir des différents résultats que nous venons de présenter. La première partie de cet exposé consistera à décrire ces expériences et les caractéristiques des jeunes qui y ont accès. Dans une seconde partie, nous réaliserons une typologie des expériences à l'étranger en cours d'études en ayant recours à une analyse des correspondances multiples puis à une classification ascendante hiérarchique. Dans la troisième partie, nous détaillerons les principaux indicateurs d'insertion professionnelle selon chacune des catégories de séjours à l'étranger issues des analyses précédentes. Enfin dans une dernière partie, nous traiterons des effets sur l'insertion professionnelle en nous concentrant uniquement sur les diplômés de niveau bac +5 de l'université, des grandes écoles et de doctorat.

1. Méthodologie

Depuis une vingtaine d'années, le CEREQ conduit une série d'enquêtes à cadence triennale (Figure 1), les enquêtes Génération, auprès d'un échantillon représentatif de l'ensemble des jeunes quittant le système éducatif une année donnée.

Les jeunes sont interrogés notamment sur leur parcours scolaire ainsi que sur leur situation mensuelle d'activité pendant les trois années qui ont suivi la fin de leurs études. L'objectif principal de ces enquêtes est d'étudier l'accès à l'emploi des jeunes et leur trajectoire professionnelle, en fonction de la formation initiale suivie et d'autres caractéristiques individuelles (genre, origines sociales, lieu de résidence, origine nationale, etc.).

FIGURE 1. CALENDRIER DES ENQUÊTES GÉNÉRATION DU CEREQ



Ce rapport est issu de l'exploitation des données de l'enquête Génération 2013 passée en 2016 auprès d'un échantillon de 19 500 jeunes représentatif des 693 000 jeunes sortis pour la première fois du système éducatif en 2013 en France (métropole et DOM). Seuls les jeunes résidant en France au moment de l'interrogation, en avril-juillet 2016, sont concernés par l'enquête.

Cette enquête comporte plusieurs extensions dont un module consacré aux expériences à l'étranger en cours d'études, proposé à l'ensemble des jeunes de la Génération et élaboré en collaboration avec l'Agence Erasmus et la Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP). Celui-ci a été construit à partir du précédent module présent dans l'enquête Génération 2010 à 3 ans et a été enrichi. Ce module permet de caractériser les expériences à l'étranger en cours d'études des jeunes avec des informations sur la durée et le motif du séjour, le pays de destination, le mode de financement, l'opinion sur les bénéfices du séjour, etc. (questionnaire : voir annexe 2).

Lorsque plusieurs séjours ont été effectués, seul le plus significatif est décrit. La priorité est donnée aux périodes d'études et de stages avec convention de stage puis au séjour le plus long. Cette précision est à garder à l'esprit à la lecture de certains indicateurs. Par exemple, la proportion de séjours effectués dans le cadre des études secondaires peut être sous- ou sur- estimée. En effet, dans le cas où un autre séjour d'une durée plus longue, pour un motif d'études ou de stage, a lieu dans le supérieur, le séjour dans le secondaire n'est pas comptabilisé. La proportion des séjours réalisée dans le cadre des études supérieures peut selon la même logique être sur- ou sous- estimée.

De même, certains séjours réalisés pendant la dernière année de formation ne sont pas étudiés si l'individu a réalisé précédemment un autre séjour pour études ou stage d'une durée plus longue. Cela entraîne certainement une sous-estimation du nombre de séjours considérés comme ayant amélioré les chances de trouver un emploi à la fin de la formation, car les jeunes sont plus nombreux à déclarer ce bénéfice lorsque leurs séjours ont lieu durant la dernière année de formation.

Ces sur- ou sous- estimations potentielles, dues à la priorisation de certains séjours, restent malgré tout d'ampleur modeste dans la mesure où parmi les 34 % de jeunes qui déclarent avoir effectué plusieurs séjours à l'étranger pendant leurs études la quasi-totalité a évoqué en plus des éventuels motifs d'études ou de stage d'autres motifs tels que des vacances ou un séjour linguistique. Ces résultats semblent valider l'hypothèse selon laquelle relativement peu de jeunes ont réalisé plusieurs séjours pour des motifs d'études ou de stage entraînant la priorisation évoquée précédemment.

2. Description des séjours à l'étranger en cours d'études, et profils des jeunes qui les réalisent

Ensemble des séjours à l'étranger en cours d'études

TABLEAU 1. SÉJOURS À L'ÉTRANGER DURANT LES ÉTUDES EN FONCTION DU PLUS HAUT NIVEAU DE DIPLÔME

Plus haut niveau de diplôme obtenu	Ont effectué au moins un séjour à l'étranger (%)
Non diplômé	24
Secondaire	37
CAP-BEP-mc industriel	24
CAP-BEP-mc tertiaire	23
Bac pro-BT-BP industriel	39
Bac pro-BT-BP tertiaire	40
Bac techno industriel	42
Bac techno tertiaire	41
Bac général	54
Supérieur court	56
BTS-DUT, autre bac + 2 industriel	53
BTS-DUT, autre bac + 2 tertiaire	54
Bac + 2/3 santé, social	56
Licence professionnelle tertiaire	62
Licence professionnelle industrielle	45
Bac + 3/4 LSH gestion droit	62
Bac +3/4 maths sciences et techniques	68
Supérieur long	73
Bac+5 LSH gestion droit	68
Bac +5 maths sciences et techniques	59
Bac+5 école de commerce	86
Ingénieur	86
Doctorat santé	69
Doctorat hors santé LSH gestion droit	75
Doctorat hors santé maths sciences et techniques	75
Ensemble	47

Source : CEREQ, enquête Génération 2013, Interrogation en 2016 des sortants du système éducatif en 2013.

Champ : ensemble de la Génération.

Au sein de la Génération 2013, 47 % des jeunes, soit 324 000 jeunes, déclarent avoir effectué au moins un séjour à l'étranger durant leurs études et 34 % affirment même en avoir effectué plusieurs. Cette propension varie en fonction du plus haut diplôme atteint à la sortie de la formation initiale. Globalement, la proportion de jeunes ayant effectué au moins un séjour à l'étranger augmente avec le niveau de diplôme. Les non-diplômés, c'est-à-dire les jeunes sans diplômes ou ayant uniquement le brevet des collèges, et les diplômés de CAP-BEP sont les moins nombreux à avoir effectué des séjours à l'étranger

(23-24 %). À l'opposé, les ingénieurs et les diplômés d'école de commerce pour lesquels la mobilité internationale est partie intégrante du cursus (Havet, 2016 ; Rose, 2014) sont les plus concernés par les séjours à l'étranger (86 %). La spécialité du diplôme a également son importance, notamment chez les diplômés de l'université. Par exemple, pour les licences professionnelles, 62 % des diplômés de spécialités tertiaires ont séjourné à l'étranger contre seulement 45 % des diplômés de spécialités industrielles. De même, pour les diplômés de niveau bac + 5 hors écoles de commerce et d'ingénieur : 68 % des diplômés de lettres et sciences humaines (LSH) ou de gestion et droit ont séjourné à l'étranger contre seulement 59 % des diplômés de maths, sciences et techniques. En revanche, pour les deux types de voies de formation (scolaire ou apprentissage) les résultats sont similaires (tableau A1 en annexe).

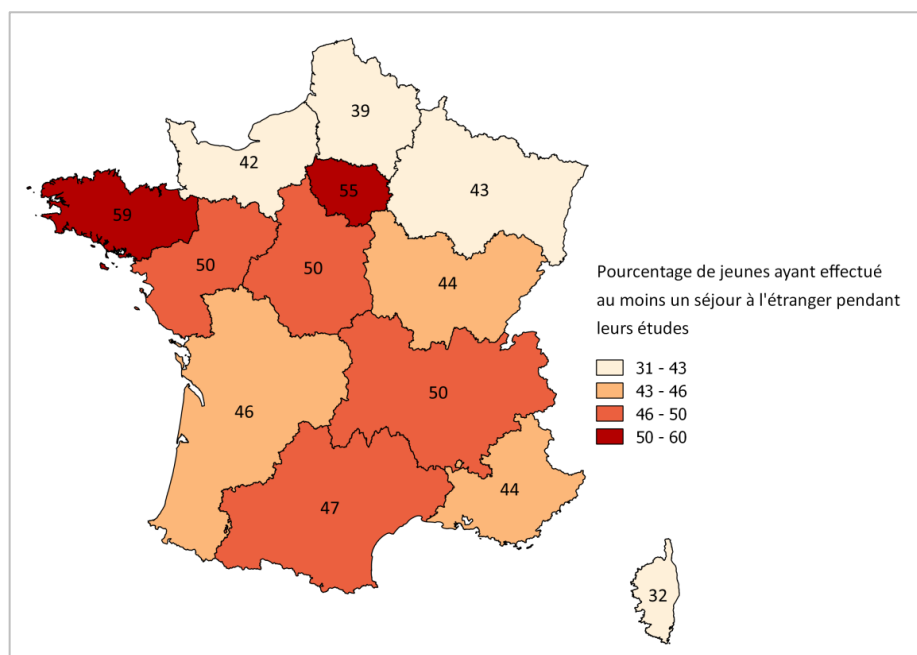
Les filles sont un peu moins nombreuses que les garçons à effectuer au moins un séjour à l'étranger pendant leurs études (- 2 points). À niveau de diplôme donné, cet écart en défaveur des filles est plus important sauf au niveau bac + 5, y compris écoles de commerce et d'ingénieur, où les filles effectuent un peu plus souvent un séjour à l'étranger (+ 2 points) que les garçons (tableau A2 en annexe).

Il existe aussi des différences d'accès aux expériences à l'étranger pendant les études selon l'origine socioculturelle des jeunes. Les jeunes issus d'un environnement familial favorisé (selon la catégorie socioprofessionnelle et le niveau d'études des parents) sont ainsi plus souvent partis à l'étranger que les autres (tableau A3 en annexe). En effet, 66 % des jeunes dont le père est cadre ont effectué un séjour à l'étranger au cours de leurs études contre 38 % des jeunes dont le père est ouvrier. Le niveau d'études de la mère exerce également une influence avec 69 % des jeunes dont la mère a un niveau de diplôme supérieur ou égal à bac + 3 qui ont effectué un séjour à l'étranger contre 24 % de ceux dont la mère ne possède pas de diplôme supérieur au brevet des collèges. Ces différences sont présentes à tous les niveaux de diplômes (tableaux A4 et A5 en annexe). Par exemple, pour la catégorie socioprofessionnelle du père, parmi les jeunes sortis du système éducatif sans diplôme, 41 % de ceux dont le père est cadre ont effectué un séjour à l'étranger contre 24 % de ceux dont le père est ouvrier et, au niveau bac + 5, ces proportions sont respectivement de 77 % et 66 %.

La proportion de jeunes partis à l'étranger au cours de leurs études varie également selon le lieu de naissance des parents : ainsi 52 % des jeunes dont un seul des parents est né à l'étranger ont effectué un voyage à l'étranger au cours de leurs études contre 46 % des jeunes dont aucun des parents ou les deux parents sont nés à l'étranger (tableau A3 en annexe).

La mobilité est également liée au lieu de résidence du jeune et à sa région d'origine : seuls 36 % des jeunes habitant à la fin de leurs études dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) ont effectué au moins un séjour à l'étranger pendant leurs études contre 48 % des autres jeunes. De même, les jeunes résidant en sixième dans une ville isolée (unité urbaine constituée d'une seule commune) sont un peu moins partis à l'étranger au cours de leurs études et, à l'inverse, les jeunes vivant dans une banlieue ont un peu plus souvent voyagé que les autres (tableau A6 en annexe). Enfin, les jeunes qui résidaient en Bretagne et en Île-de-France en sixième sont les plus nombreux à avoir séjourné à l'étranger durant leurs études et, à l'inverse, des jeunes des régions Normandie, Hauts-de-France et Grand-Est sont les moins nombreux (Figure 2). Ces différences peuvent s'expliquer par le fait que les aides financières accordées par les régions aux jeunes pour favoriser leur mobilité à l'étranger représentent une ressource souvent mobilisée pour financer leur séjour (voir Figure 6), mais ces financements peuvent varier d'une région à l'autre.

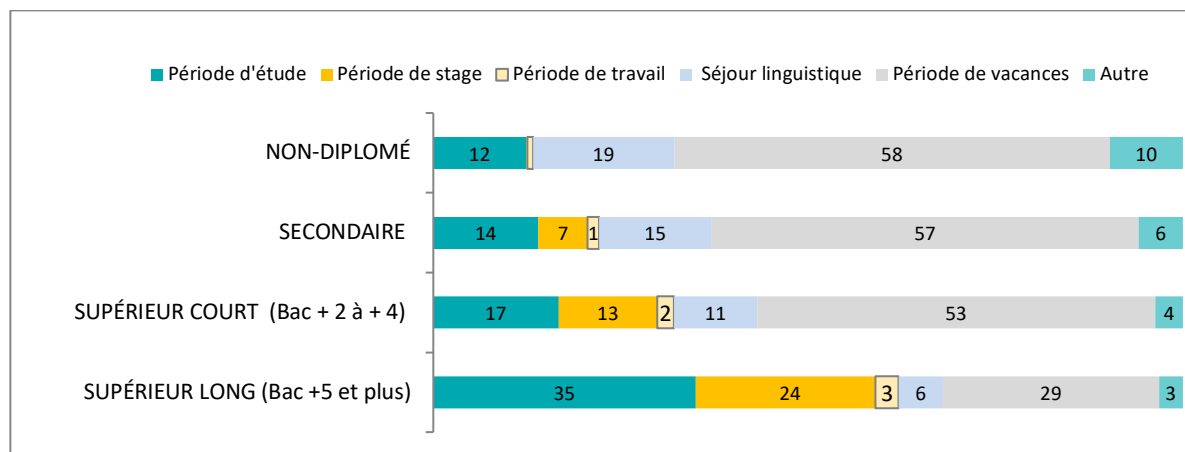
FIGURE 2. POURCENTAGE DE JEUNES AYANT SEJOURNÉ À L'ÉTRANGER DURANT LES ÉTUDES EN FONCTION DE LA RÉGION DE RÉSIDENCE EN SIXIÈME



Source : CEREQ, enquête Génération 2013, Interrogation en 2016 des sortants du système éducatif en 2013.
Champ : jeunes ayant effectué leur année de sixième en France métropolitaine

Lorsque plusieurs séjours à l'étranger ont été effectués, seul le plus significatif est décrit. La priorité est établie en fonction du motif du séjour avec une priorité donnée aux périodes d'études et de stages puis au séjour le plus long. Ainsi, en ne gardant que le séjour le plus significatif pour chaque jeune, 47 % des séjours correspondent à une période de vacances, 20 % à une période d'étude, 14 % à une période de stage, 10 % à un séjour linguistique, 4 % à une période de travail et 5 % ont été effectués pour un autre motif (bénévolat, voyage scolaire, conférence, etc.). Plus le niveau de diplôme augmente plus la proportion de séjours pour des motifs d'études et de stages augmente (Figure 3).

FIGURE 3. MOTIF DU SÉJOUR LE PLUS SIGNIFICATIF EN FONCTION DU PLUS HAUT NIVEAU DE DIPLOME OBTENU À LA FIN DES ÉTUDES

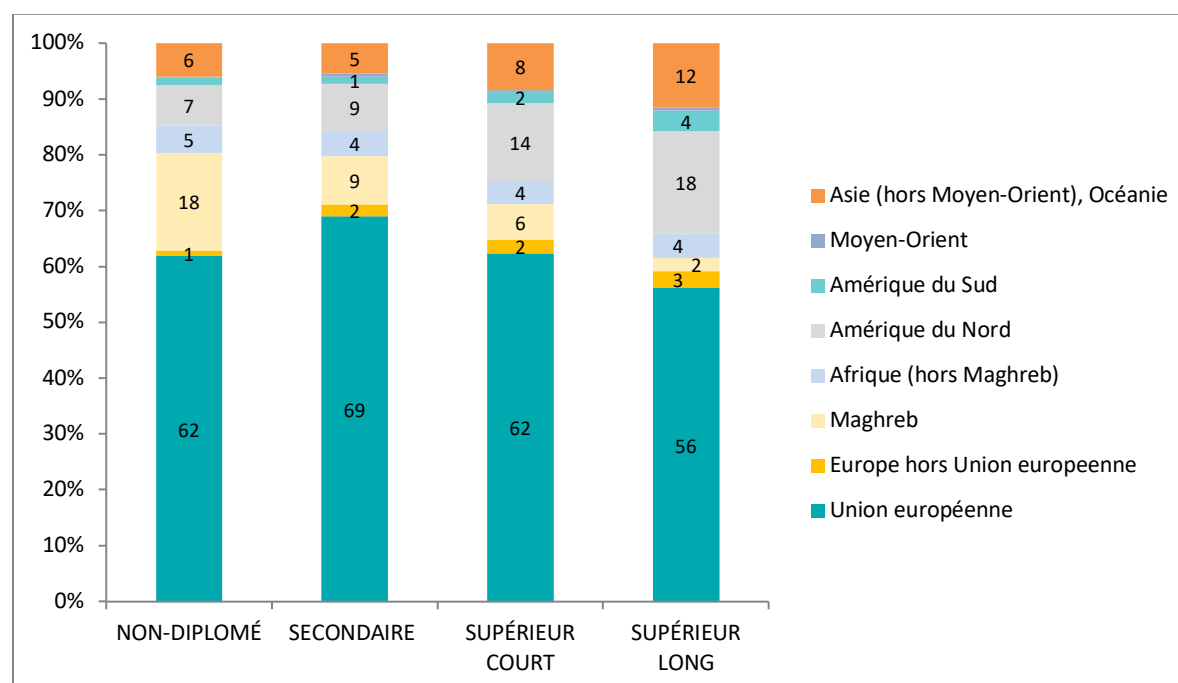


Source : CEREQ, enquête Génération 2013, Interrogation en 2016 des sortants du système éducatif en 2013.
Champ : jeunes ayant effectué au moins un séjour à l'étranger pendant leurs études.

Globalement, les séjours sont de courte durée : 55 % durent moins d'un mois, 23 % entre 1 et 2 mois, 8 % entre 3 et 5 mois et 14 % plus de 6 mois. Les diplômés de niveau bac + 3 et plus, hors licence professionnelle et bac + 3 dans le domaine de la santé et du social, sont plus concernés que les autres par des séjours de plus de trois mois (tableau A7 en annexe). Les séjours les plus longs (six mois ou plus) sont beaucoup plus souvent effectués par les diplômés du supérieur long (bac + 5 et plus) avec 34 % des jeunes concernés contre 6 % des diplômés du supérieur court (bac + 2 à bac + 4) et 3 % des diplômés du secondaire.

L'Europe constitue la destination principale des séjours à l'étranger (65 %) et cela quel que soit le niveau de diplôme. L'Amérique et l'Asie sont bien représentées chez les diplômés du supérieur, tandis que chez les non-diplômés, le Maghreb est une destination plus courante que pour les autres niveaux de diplôme (Figure 4).

FIGURE 4. DESTINATION DU SÉJOUR LE PLUS SIGNIFICATIF, EN FONCTION DU PLUS HAUT NIVEAU DE DIPLÔME OBTENU À LA FIN DES ÉTUDES



Source : CEREQ, enquête Génération 2013, Interrogation en 2016 des sortants du système éducatif en 2013.

Champ : jeunes ayant effectué au moins un séjour à l'étranger pendant leurs études

La suite de ce rapport est axée uniquement sur les séjours effectués dans le cadre d'une période de stage ou d'études, car ces séjours sont décrits de manière plus fine dans l'enquête.

Séjours à l'étranger pour une période de stage ou d'études

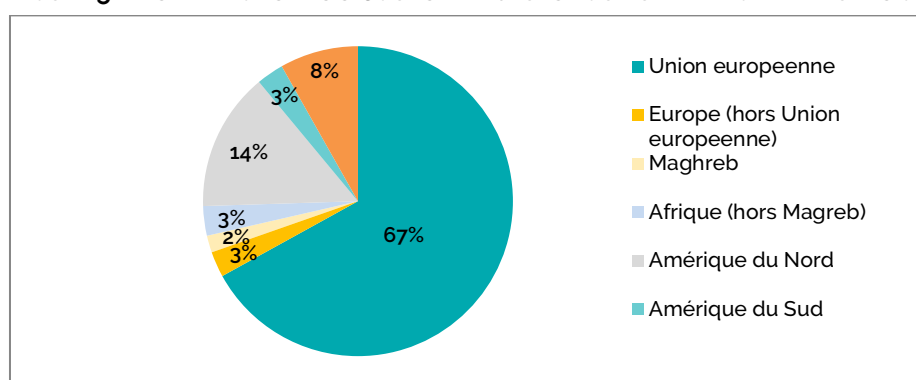
Parmi les jeunes partis à l'étranger pendant leur scolarité, 34 % ont réalisé au moins un séjour dans le cadre d'un stage encadré par une convention ou d'une période d'études dans un établissement de formation. Dans la suite de cette publication, seules les caractéristiques du séjour le plus long réalisé pour une période d'études ou de stage sont prises en compte lorsque l'individu a vécu plusieurs fois ce type d'expérience pendant ses études.

La durée des séjours varie selon le motif de départ à l'étranger. Les séjours pour études durent pour 39 % moins d'un mois et pour 42 % plus de six mois, alors que les séjours pour une période de stage avec convention ont des durées plus variables : seulement 11 % durent moins d'un mois, 39 % entre un et deux mois, 30 % entre trois et cinq mois et 20 % plus de six mois.

En termes de temporalité, seuls 45 % des séjours les plus significatifs se déroulent la dernière année d'études, mais ce résultat varie selon le motif du séjour avec 59 % des séjours pour un motif de stage concernés contre 36 % des séjours pour une période d'études.

L'Union européenne constitue la principale destination de ces séjours (67 %) suivie par l'Amérique représentant 17 % des séjours pour une période d'études ou de stage (Figure 5).

FIGURE 5. DESTINATIONS DES SÉJOURS EFFECTUÉS POUR UNE PÉRIODE D'ÉTUDES OU DE STAGE



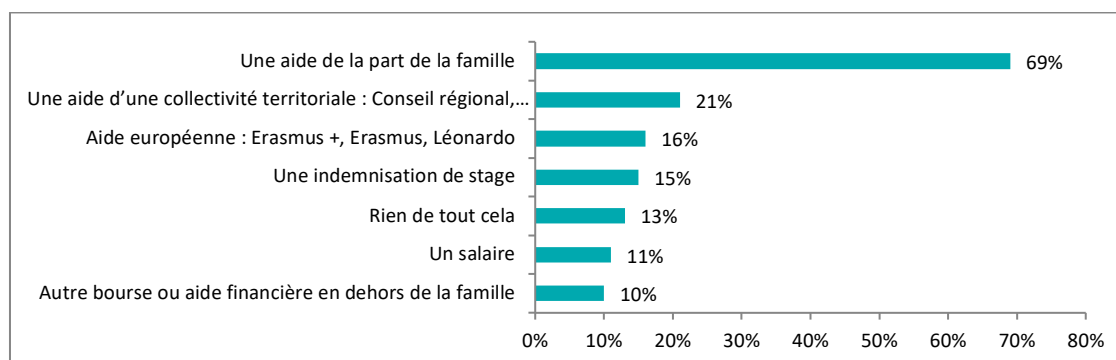
Source : CEREQ, enquête Génération 2013, Interrogation en 2016 des sortants du système éducatif en 2013.

Champ : jeunes ayant effectué au moins un séjour à l'étranger en cours d'études pour une période d'études ou de stage.

Plusieurs modes de financement ont été utilisés pour ces séjours (Figure 6). Les familles ont été mises à contribution dans 69 % des cas. Dans 47 % des cas, les jeunes ont bénéficié d'une bourse ou d'une aide financière en dehors de la famille et dans 15 % des cas d'une indemnité de stage. Un jeune sur neuf a par ailleurs été obligé de travailler pour financer son séjour.

Les aides d'une collectivité territoriale constituent la principale aide financière publique puisque 21 % des jeunes partis à l'étranger pour des motifs d'études ou de stage ont bénéficié de ce type de financement. Les aides européennes de type Erasmus et Léonardo arrivent juste derrière et financent un séjour sur six environ.

FIGURE 6. TYPES DE FINANCEMENT DES SÉJOURS À L'ÉTRANGER ÉVOQUÉS PAR LES JEUNES



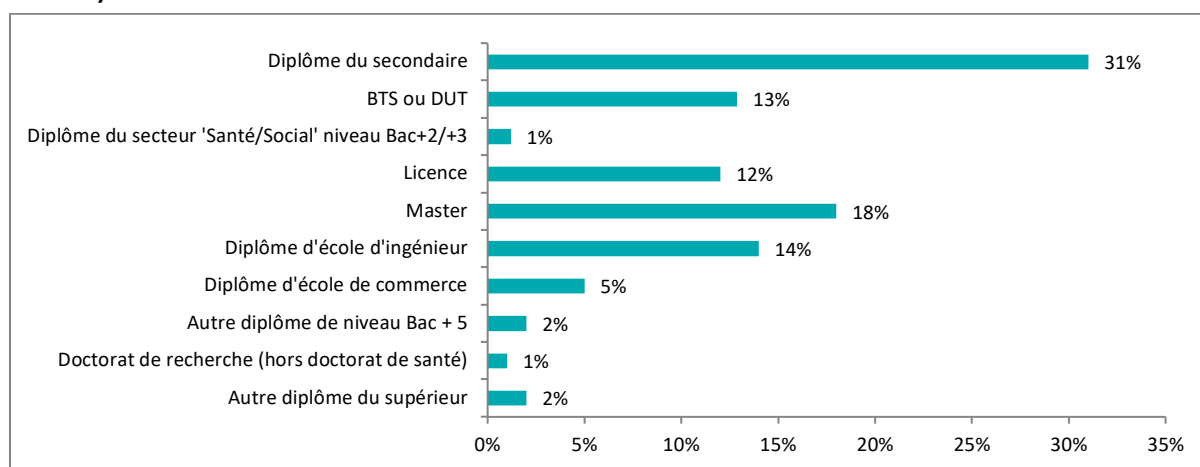
Source : CEREQ, enquête Génération 2013, Interrogation en 2016 des sortants du système éducatif en 2013.

Champ : jeunes ayant effectué au moins un séjour à l'étranger en cours d'études pour une période d'études ou de stage.

Les séjours pour un motif de stage sont plus souvent que les séjours pour études financés par une indemnité de stage (31 % contre 4 %) et/ou par un salaire (17 % contre 6 %). Les séjours pour une période d'études sont à l'inverse plus souvent financés par une aide européenne (19 % contre 12 %) ou une aide de la famille (70 % contre 66 %). On retrouve plus souvent pour ce type de séjour une absence de financement : 17 % de ces séjours sont concernés contre 7 % des séjours pour une période de stage.

Les séjours à l'étranger pendant les études se font majoritairement (69 %) dans le cadre des études supérieures (Figure 7) : cela concerne 82 % des séjours pour une période de stage contre seulement 61 % des séjours pour une période d'études.

FIGURE 7. DIPLÔMES PRÉPARÉS PAR LES JEUNES PENDANT LEUR SEJOUR À L'ÉTRANGER



Source : CEREQ, enquête Génération 2013, Interrogation en 2016 des sortants du système éducatif en 2013.

Champ : jeunes ayant effectué au moins un séjour à l'étranger en cours d'études pour une période d'études ou de stage.

En termes de qualifications obtenues grâce au séjour à l'étranger, 37 % des séjours ne débouchent sur aucune qualification, mais 35 % permettent l'obtention de crédits ECTS (*European Credits Transfer System*), 32 % d'un certificat de stage, 11 % d'un diplôme étranger et 7 % évoquent d'autres types de qualifications comme des Europass mobilité ou des attestations de suivi de formation. 80 % des séjours effectués dans le cadre des études supérieures permettent l'obtention d'un de ces types de qualification contre seulement 30 % des séjours dans le secondaire.

Inégalités sociales d'accès à la mobilité pour stage ou études

Tous les jeunes n'ont pas la possibilité de partir à l'étranger pendant leurs études. La mobilité transnationale demande des conditions matérielles favorables, une acculturation au déplacement, au voyage et un investissement familial pour favoriser le départ à l'étranger. L'ensemble de ces dimensions sont regroupées sous le terme de « capital de mobilité » (Murphy-Lejeune, 2003), qui se construit pendant la jeunesse et qui est lié aux caractéristiques sociodémographiques des jeunes. Autrement dit, le niveau d'études, les effets de genre, le poids des origines sociales (c'est-à-dire l'origine géographique, les qualifications ou la situation des parents sur le marché du travail) ont une incidence

forte sur les probabilités qu'ont ces jeunes de partir ou non à l'étranger pendant leurs études (Tableau 2, modèle complet Tableau A8 en annexe).

TABLEAU 2. EFFETS DE L'ORIGINE SOCIALE SUR LA PROBABILITÉ DE PARTIR À L'ÉTRANGER (ESTIMATION)

	Partir à l'étranger (tous motifs confondus)		Partir à l'étranger en stage ou pour études	
	%	Effets marginaux	%	Effets marginaux
Profession des parents				
Favorisée (au moins un parent cadre)	70	Ref.	27	Ref.
Intermédiaire	48	-5,6 ***	14	N.S
Populaire (deux parents ouvriers ou employés)	42	-9,2 ***	10	-2,1 **
Origines des parents				
Deux parents français	50	Ref.	16	Ref.
Deux parents étrangers	54	5,6 ***	13	-5,1 ***
Un parent étranger	60	8,5 ***	18	N.S
Niveau scolaire des parents				
Deux parents diplômés du supérieur	76	Ref.	36	Ref.
Un parent diplômé du supérieur	62	-5,4 ***	21	-2,2 ***
Aucun parent diplômé du supérieur	44	-12 ***	10	-5 ***

Note : ***<0,01, **<0,05, *<0,1, N.S : non significatif.

Note de lecture : à caractéristiques égales, les jeunes issus de milieux populaires ont une probabilité inférieure aux jeunes issus des milieux favorisés de partir à l'étranger pendant leurs études. Cet écart est de 9,2 points de pourcentage, et cette différence est statistiquement significative au seuil de 1%.

Source : CEREQ, enquête Génération 2013, Interrogation en 2016 des sortants du système éducatif en 2013.

Champ : ensemble de la Génération.

Les jeunes issus des milieux favorisés, défini dans le cadre de cette étude comme ceux dont au moins un des parents est cadre, partent plus souvent à l'étranger (70 % contre 42 % des jeunes d'origine populaire). La possibilité pour les jeunes d'avoir un soutien matériel et financier de leur famille est donc déterminante dans le processus de mobilité. Par ailleurs, les jeunes dont les parents sont issus de l'immigration ont également plus de chances de partir à l'étranger que les autres, mais ils ont moins la possibilité de partir dans le cadre d'un séjour d'études ou de stage. Pour eux, la mobilité transnationale est davantage liée à un retour dans leur pays d'origine, qui s'effectue par exemple pendant les vacances, qu'à une expérience inscrite dans le parcours scolaire. Enfin, le niveau d'études des parents est déterminant sur la probabilité de partir à l'étranger pendant les études. Un tiers des jeunes dont les deux parents sont diplômés de l'enseignement supérieur sont partis à l'étranger dans le cadre d'études ou de stages. En revanche, ils ne représentent que 10 % des jeunes dont les parents ne sont pas diplômés de l'enseignement supérieur. Le fait que les parents soient sensibles à l'intérêt de ces mobilités accroît les chances de partir à l'étranger pendant les études.

Les expériences à l'étranger sont multiformes et ne sont pas toutes aussi valorisables sur le marché du travail, même parmi les séjours effectués uniquement dans le cadre d'un stage encadré par une convention ou d'une période d'études dans un établissement de formation. Ainsi, tous les types de séjours à l'étranger ne concernent pas les mêmes publics et diffèrent selon l'origine sociale.

Les jeunes d'origines sociales les plus modestes et dont les parents sont le moins souvent diplômés du supérieur partent déjà moins souvent à l'étranger, effectuent par ailleurs des séjours moins valorisables sur le marché du travail. En effet, leurs séjours durent moins longtemps et aboutissent moins souvent à l'obtention d'une certification (diplôme, certificat de stage...) permettant de mettre en valeur leur

expérience à l'étranger auprès des recruteurs (Tableau 3). Par exemple, pour les jeunes dont au moins un parent est cadre, 70 % des séjours pour études ou stages sont certifiants contre seulement 45 % pour les jeunes d'origine populaire. Ces séjours préparent également moins souvent que les autres à des diplômes de niveau supérieur. Ce sont donc de nouvelles formes de distinction qui se mettent en place au sein du système éducatif entre les « mobiles » et les « immobiles » (Wagner, 2010).

TABLEAU 3. DES SÉJOURS DIFFÉRENTS SELON L'ORIGINE SOCIALE

	Part de jeunes dont le séjour à l'étranger le plus long en stage ou études était... (en %)				
	...de plus de trois mois	...de plus de six mois	...certifiant*	...effectué au cours des études supérieures	...financé**
Profession des parents					
Favorisée (au moins un parent cadre)	66	45	70	79	51
Intermédiaire	49	29	58	60	42
Populaire (deux parents ouvriers ou employés)	32	18	45	54	43
Origines des parents					
Deux parents français	52	33	59	66	46
Deux parents étrangers	58	38	70	74	47
Un parent étranger	54	32	59	67	47
Niveau scolaire des parents					
Deux parents diplômés du supérieur	72	50	74	82	53
Un parent diplômé du supérieur	57	36	61	68	46
Aucun parent diplômé du supérieur	37	21	51	56	42

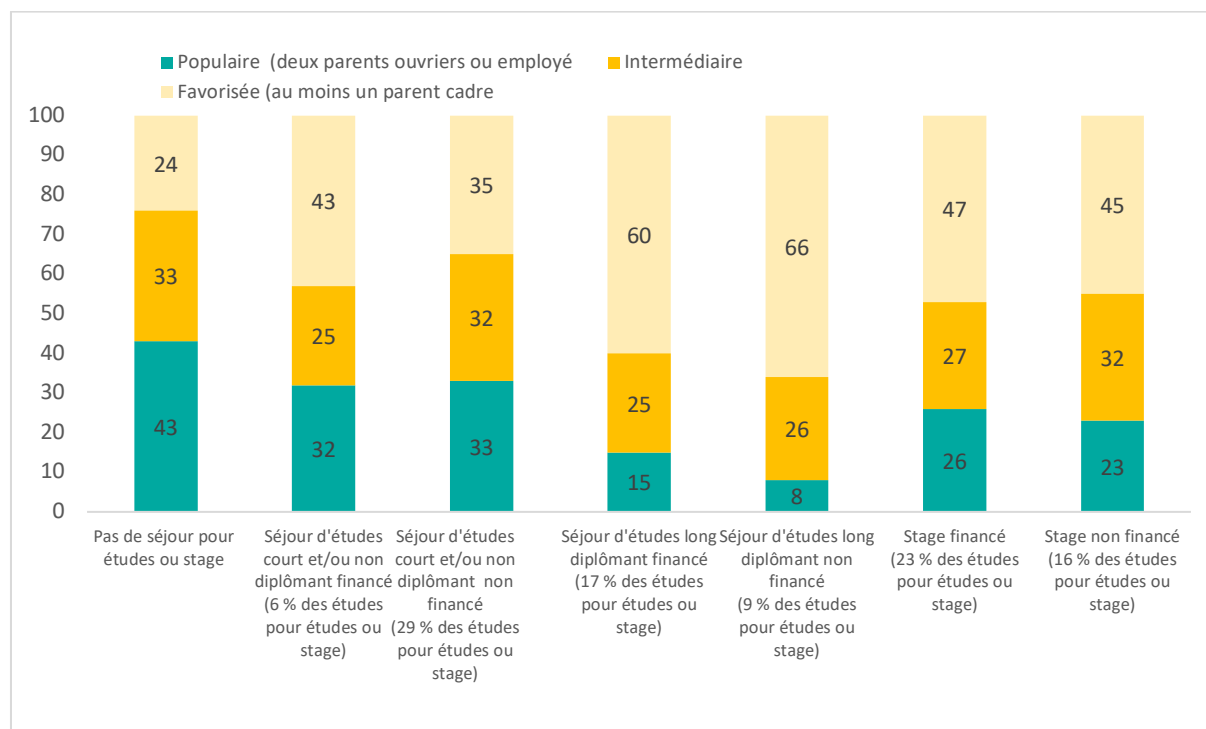
Source : CEREQ, enquête Génération 2013, Interrogation en 2016 des sortants du système éducatif en 2013. Champ : jeunes ayant effectué au moins un séjour à l'étranger en cours d'études pour des motifs d'études ou de stage.

* Certifiant : entraînant l'obtention d'un diplôme français ou étranger, de crédits ECTS ou d'un certificat de stage.

** Financé : dans le cadre de ce séjour, le jeune a bénéficié d'une indemnité de stage, d'aides ou de bourses en dehors de la famille, soit internes au système éducatif (financement d'un établissement scolaire, d'un laboratoire, bourse sur critères sociaux...) soit relevant d'un dispositif public externe d'accompagnement à la mobilité en cours de formation, européen (Erasmus +, Léonardo...) ou proposé par une collectivité territoriale (conseil régional, commune...).

On retrouve également ces résultats lorsque l'on définit les « types de séjours » (Figure 8) en combinant plusieurs des caractéristiques présentées dans le tableau 3. Les jeunes d'origines modestes apparaissent ainsi sous-représentés dans les deux catégories de séjours d'études longs et diplômants et leur proportion est la plus élevée dans les séjours d'études courts et/ou non-diplômant. Ces jeunes effectuent ainsi des séjours moins valorisables sur le marché du travail au moment de leur insertion professionnelle.

FIGURE 8. ORIGINE SOCIALE DES JEUNES SELON LE TYPE DE SÉJOUR EFFECTUÉ



Source : CEREQ, enquête Génération 2013, Interrogation en 2016 des sortants du système éducatif en 2013.

Champ : ensemble de la Génération

Les aides financières à la mobilité internationale sont également inégalement réparties entre les jeunes. Ceux d'origines modestes, qui partent moins souvent que les autres à l'étranger, bénéficient moins souvent d'aides financières en dehors de leur famille (indemnité de stage, bourses, etc.) lorsqu'ils partent à l'étranger dans le cadre de leurs études (périodes en établissement de formation ou stages). Ainsi, 43 % des jeunes dont les deux parents sont ouvriers ou employés sont concernés par ces aides contre 51 % des jeunes dont au moins un parent est cadre. Les incitations à partir à l'étranger des politiques nationales et européennes, telles que les bourses, n'arrivent donc pas à gommer les inégalités en termes d'origines sociodémographiques.

3. Typologie des séjours effectués à l'étranger dans le cadre de périodes d'études ou de stages

Méthodologie

Cette analyse porte sur les 110 000 jeunes sortis du système éducatif en 2013 ayant effectué un séjour à l'étranger durant leur scolarité dans le cadre d'un stage avec une convention de stage ou d'une période d'études dans un établissement de formation.

Afin d'établir des « profils-types » de ces séjours à l'étranger, une analyse des correspondances multiples (ACM) puis une classification ascendante hiérarchique ont été réalisées en s'appuyant sur les caractéristiques suivantes des séjours :

- motif (stage ou études) ;
- durée (moins d'un mois, entre un et deux mois, entre trois et cinq mois, plus de six mois) ;
- année (séjour effectué durant la dernière année de formation ou avant) ;
- mode de financement (bourses, famille...)
- financement du séjour grâce à un salaire (oui/non) ;
- qualification obtenue (diplôme étranger, certificat de stage...)
- bénéficiaire du séjour pour trouver un emploi à la fin des études (oui/non).

Ces variables ont donc été incluses comme variables actives dans l'analyse des correspondances multiples. Les variables « financement du séjour » et « qualification obtenue » étant des questions à choix multiples dans l'enquête, un recodage a été effectué avant l'utilisation dans l'ACM.

La nouvelle variable sur le mode de financement des études comporte les modalités suivantes, avec entre parenthèses le pourcentage des séjours pour études ou stages concernés par chacun des modes de financement :

- aucun financement déclaré (19 %) ;
- aide de la famille uniquement (34 %) ;
- uniquement une bourse non sélective – aide financière de l'école, d'un laboratoire...- (7 %) ;
- une ou plusieurs bourses avec au moins une bourse sélective (26 %) ;
- une indemnité de stage uniquement (9 %) ;
- une indemnité de stage avec une ou plusieurs bourses non sélective(s) uniquement (1 %) ;
- une indemnité de stage avec une ou plusieurs bourses dont au moins une sélective (4 %) ;

Avec cette classification des modes de financement, la priorité est ainsi donnée aux indemnités de stage et aux bourses sélectives (européennes de type Erasmus+ ou territoriales comme les bourses du conseil régional...) par rapport aux bourses non sélectives. L'aide de la famille n'est prise compte que lorsqu'il s'agit de l'unique mode de financement déclaré. Le choix a été fait de considérer le financement par un salaire à part comme un complément aux autres modes de financement.

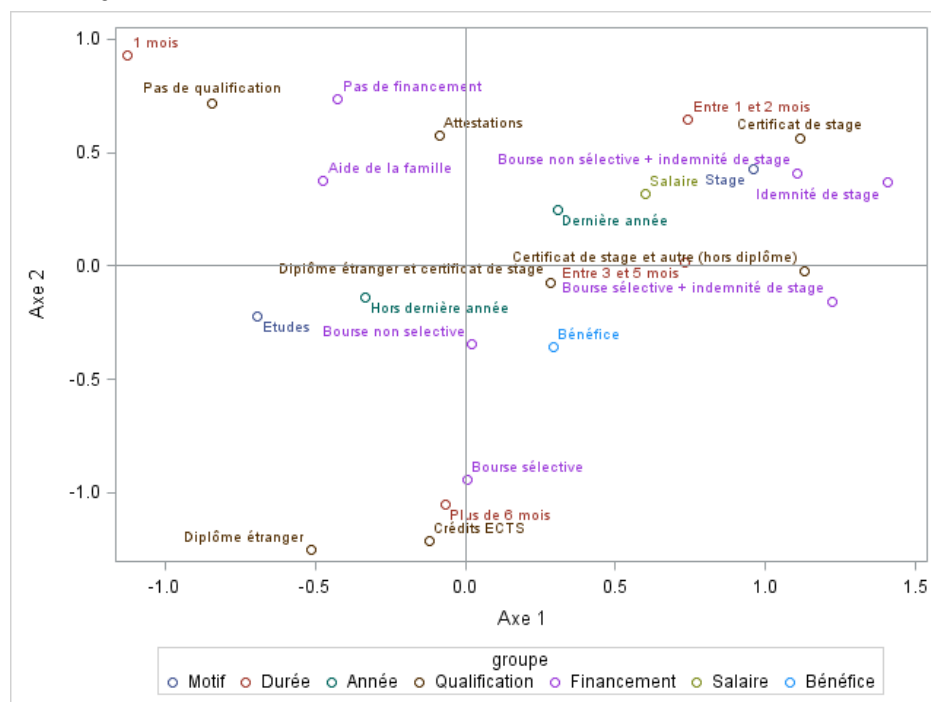
Pour les qualifications obtenues, une logique de priorisation des modalités a également été appliquée aboutissant à la création des modalités suivantes :

- aucune qualification obtenue (37 %) ;
- un diplôme étranger et éventuellement une autre qualification hors certificat de stage (8 %) ;
- un diplôme étranger et un certificat de stage et éventuellement une autre qualification (4 %) ;
- certificat de stage uniquement (19 %) ;
- certificat de stage et éventuellement une autre qualification hors diplôme étranger (9 %) ;
- crédits ECTS avec éventuellement une attestation hors certificat de stage et diplôme étranger (21 %) ;
- uniquement une ou plusieurs attestations hors diplôme étranger, certificat de stage et crédits ECTS (3 %).

La priorité est donc donnée à l'obtention d'un diplôme étranger ou d'un certificat de stage, puis à l'obtention de crédits ECTS et enfin aux autres attestations (attestation de suivi de formation...), ordonnant ainsi les qualifications obtenues par degré d'importance.

La Figure 9 ci-dessous correspond à la représentation sur le premier plan factoriel (axe 1 et 2) des modalités des variables actives citées précédemment. Sur le premier axe factoriel (abscisse) s'opposent les séjours effectués dans le cadre de stages d'une durée de 1 à 5 mois ayant donné lieu à une indemnité de stage et permis d'obtenir un certificat de stage (à droite) et les séjours effectués dans le cadre d'une période d'études et ceux d'une durée de moins d'un mois sans obtention de qualification (à gauche). Sur le second axe factoriel (ordonnée), les séjours d'une durée de 6 mois ou plus ayant donné lieu à l'obtention d'un diplôme étranger ou de crédits ECTS et financés au moyen d'une bourse sélective (en bas) s'opposent aux séjours de moins d'un mois, sans financement, n'entraînant l'obtention d'aucune qualification (en haut).

FIGURE 9. REPRÉSENTATION SUR LE PREMIER PLAN FACTORIEL DES MODALITÉS DES VARIABLES ACTIVES



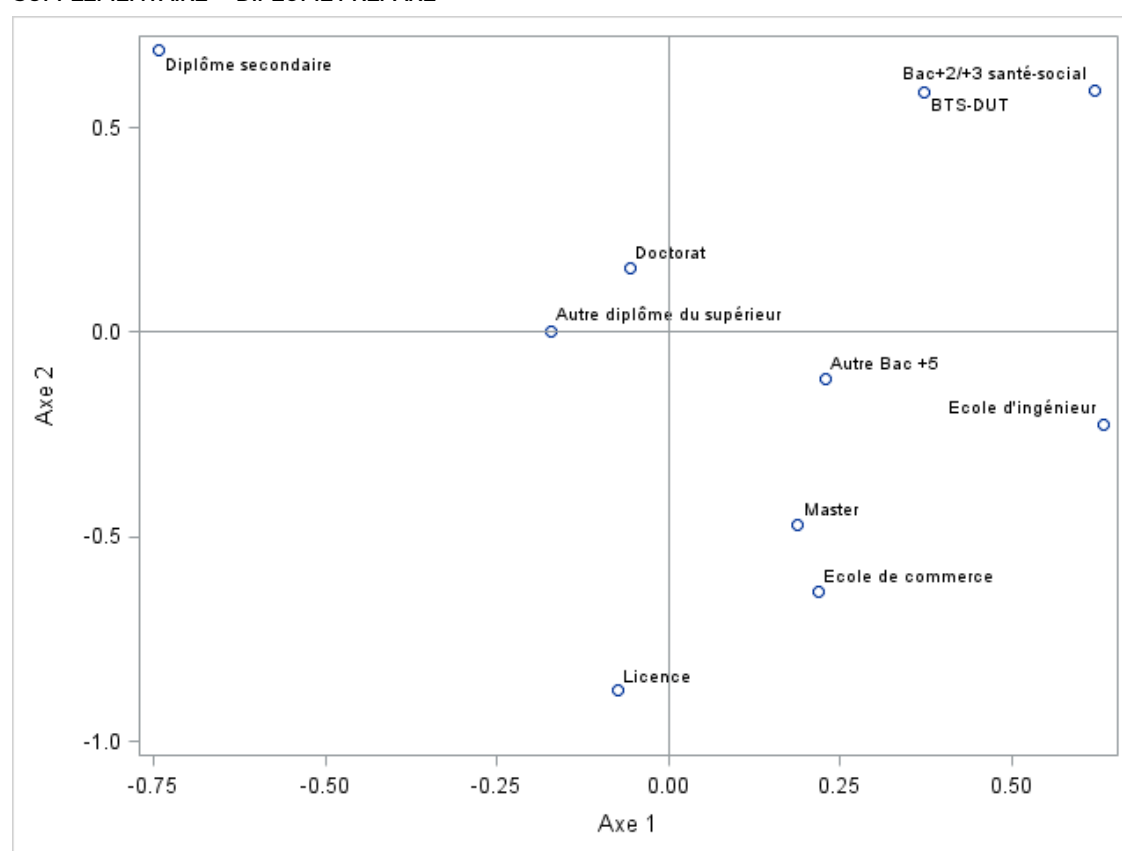
Source : CEREQ, enquête Génération 2013, Interrogation en 2016 des sortants du système éducatif en 2013.

Champ : jeunes ayant effectué au moins un séjour à l'étranger en cours d'études pour une période d'études ou de stage.

Sur le premier plan factoriel, on représente également la variable supplémentaire du diplôme préparé dans le cadre du séjour à l'étranger (

Figure 10). Dans le quart supérieur gauche correspondant aux séjours de moins d'un mois sans obtention de qualification se trouvent les jeunes préparant un diplôme du secondaire. Les BTS-DUT et les diplômés de bac + 2/+ 3 santé-social (en haut à droite) se superposent aux séjours pour un stage d'une durée d'un à deux mois. Enfin, dans la partie inférieure, on trouve les sortants d'école de commerce, de master et de licence, partis dans le cadre de séjours de longues durées, plus souvent concernés par l'acquisition d'un diplôme étranger ou de crédits ECTS.

FIGURE 10. REPRÉSENTATION SUR LE PREMIER PLAN FACTORIEL DES MODALITÉS DE LA VARIABLE SUPPLÉMENTAIRE « DIPLÔME PRÉPARÉ »

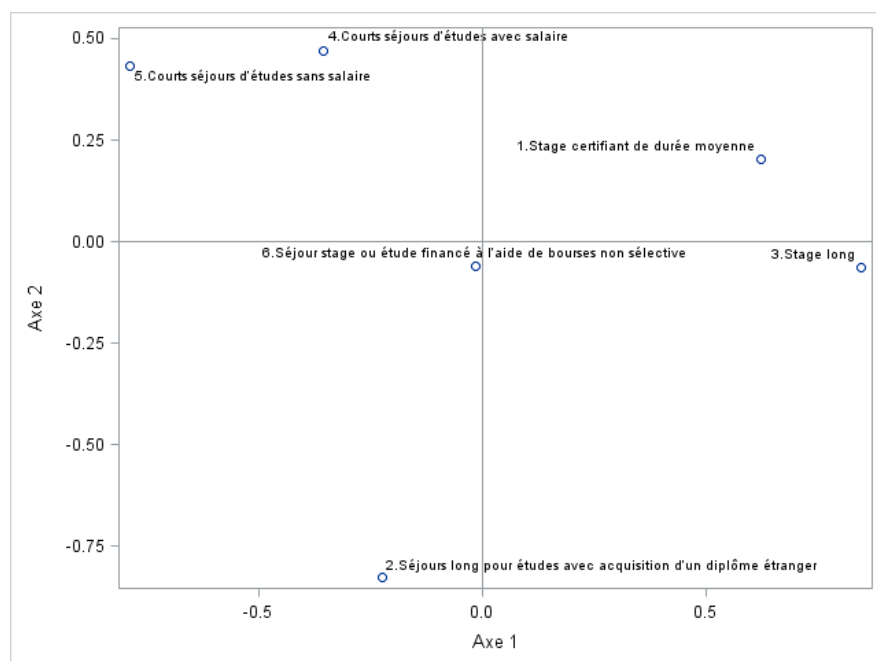


Source : CEREQ, enquête Génération 2013, Interrogation en 2016 des sortants du système éducatif en 2013.

Champ : jeunes ayant effectué au moins un séjour à l'étranger en cours d'études pour une période d'études ou de stage.

Suite à l'analyse des correspondances multiples (ACM), on réalise une classification ascendante hiérarchique à partir des coordonnées factorielles des individus sur les axes de l'ACM. La classification obtenue comporte 6 profil-types de séjours à l'étranger. La représentation des centres de classes sur le premier plan factoriel est présentée ci-après (Figure 11).

FIGURE 11. REPRÉSENTATION DES CENTRES DE CLASSES ISSUES DE LA TYPOLOGIE SUR LE PREMIER PLAN FACTORIEL



Source : CEREQ, enquête Génération 2013, Interrogation en 2016 des sortants du système éducatif en 2013.

Champ : jeunes ayant effectué au moins un séjour à l'étranger en cours d'études pour une période d'études ou de stage.

Description des classes

- La première classe (9 % de la population étudiée soit 9 300 jeunes) rassemble les **séjours financés à l'aide de bourses internes au système éducatif** (financement d'un établissement scolaire, d'un laboratoire, bourse sur critères sociaux...). Elle est constituée de 62 % de jeunes partis à l'étranger dans le cadre d'une période d'études dans un établissement de formation, et 38 % partis dans le cadre d'un stage avec une convention de stage.

Dans cette classe, aucune certification n'est obtenue pour 25 % de ces séjours et seule une attestation (hors certificat de stage, diplôme étranger et crédits ECTS) est obtenue pour 31 % des séjours, les 44 % de séjours restants débouchent soit sur l'obtention d'un certificat de stage pour les séjours réalisés dans le cadre d'un stage soit d'un diplôme étranger ou de crédits ECTS pour ceux réalisés pendant une période d'études. Les séjours de cette classe sont pour 76 % d'entre eux financés par des bourses non sélectives, c'est-à-dire des aides en dehors des aides européennes et territoriales, et pour 13 % par un salaire uniquement ou en complément des autres modes de financement. Les séjours dans le cadre d'une période d'études sont des séjours plutôt longs (52 % durent plus de 6 mois, 24 % entre un et cinq mois et 24 % moins d'un mois) alors que les séjours pour un stage durent pour 66 % d'entre eux entre un et cinq mois, 19 % moins d'un mois et 15 % plus de six mois. De plus, 31 % des séjours pour les études ont lieu la dernière année de formation contre 73 % des séjours pour des stages. Enfin, 66 % des jeunes de cette classe partis à l'étranger pour une période d'études trouvent un bénéfice au séjour contre 50 % des jeunes partis pour un stage.

Les trois quarts de ces séjours se font dans le cadre des études supérieures, mais les diplômes préparés diffèrent selon le motif du séjour : pour les séjours pendant une période d'études, les diplômes du secondaire sont surreprésentés : 28 % contre 21 % pour les séjours dans le cadre d'un stage, de même les licences (16%) et les masters (24 %) sont plus nombreux alors qu'ils représentent seulement 7 % et 9 % des séjours pour raison de stage. À l'inverse, lorsque le séjour a lieu en période de stage, les BTS ou DUT et les diplômes d'ingénieur sont les plus nombreux (respectivement 28 % et 24 % des séjours contre 1 % et 7 % des séjours pour études).

La deuxième et la troisième classes réunissent les individus partis à l'étranger dans le cadre d'un stage avec convention de stage :

- La deuxième concerne 4 % de la population étudiée, soit 4 400 jeunes, et regroupe **des stages financés simultanément par une indemnité de stage et une bourse relevant d'un dispositif public externe d'accompagnement à la mobilité en cours de formation**, soit européen (Erasmus+, Léonardo...) soit proposé par une collectivité territoriale (conseil régional, commune...). Ces séjours sont effectués principalement (79 %) dans le cadre d'un stage, sur une période plutôt longue (36 % entre trois et cinq mois et 44 % pendant six mois ou plus). 74 % de ces séjours ont lieu dans un pays de l'Union européenne et, dans 76 % des cas, ils aboutissent à l'obtention d'un certificat de stage. Ces séjours se sont déroulés majoritairement (61 %) pendant la dernière année de formation et 80 % des jeunes déclarent que ce séjour les a aidés à trouver un emploi après la formation. Tous les individus de cette classe ont financé leurs séjours à la fois grâce à une ou plusieurs bourses sélectives et à leur indemnité de stage ; 14 % ont également financé leur séjour avec un salaire.
- La troisième classe (30 % des jeunes étudiés soit 33 200 jeunes) correspond aux **stages qui ne s'appuient au plus que sur un seul des deux financements de la classe précédente** : 35 % sont financés uniquement par le soutien financier de la famille, 26 % par une bourse sélective, 29 % grâce à une indemnité de stage. Parallèlement à cela, 10 % des jeunes de cette classe déclarent avoir travaillé pour financer leur séjour en plus ou à la place des aides financières précédemment citées. Leurs séjours sont effectués principalement (87 %) dans le cadre d'un stage, d'une durée moyenne (43 % entre un et deux mois, 29 % entre trois et cinq mois et 22 % six mois ou plus). Pour 56 % des jeunes seulement le séjour a lieu dans un pays de l'Union européenne, pour 16 % en Amérique du Nord et 11 % en Asie, hors Moyen-Orient ou Océanie. À l'issue de ce séjour, 78 % des jeunes ont obtenu un certificat de stage et 12 % ont obtenu, en plus de ce certificat, un diplôme étranger. 65 % des jeunes déclarent que ce séjour les a aidés à trouver du travail à l'issue de la formation, sachant que 56 % de ces séjours ont eu lieu pendant leur dernière année de formation.

La grande majorité de ces séjours se font dans le cadre des études supérieures (81 %) et concernent tous les niveaux de diplômes .

Les trois dernières classes concernent des jeunes partis pour une période d'études dans un établissement de formation. Celles-ci se distinguent à la fois par la durée des séjours, l'obtention ou non d'une certification et par le mode de financement du séjour déclaré par le jeune :

- La quatrième classe (23 % des jeunes étudiés, soit 25 100 jeunes) concerne les **séjours d'études longs et diplômants financés par une aide familiale et/ou une bourse relevant d'un dispositif**

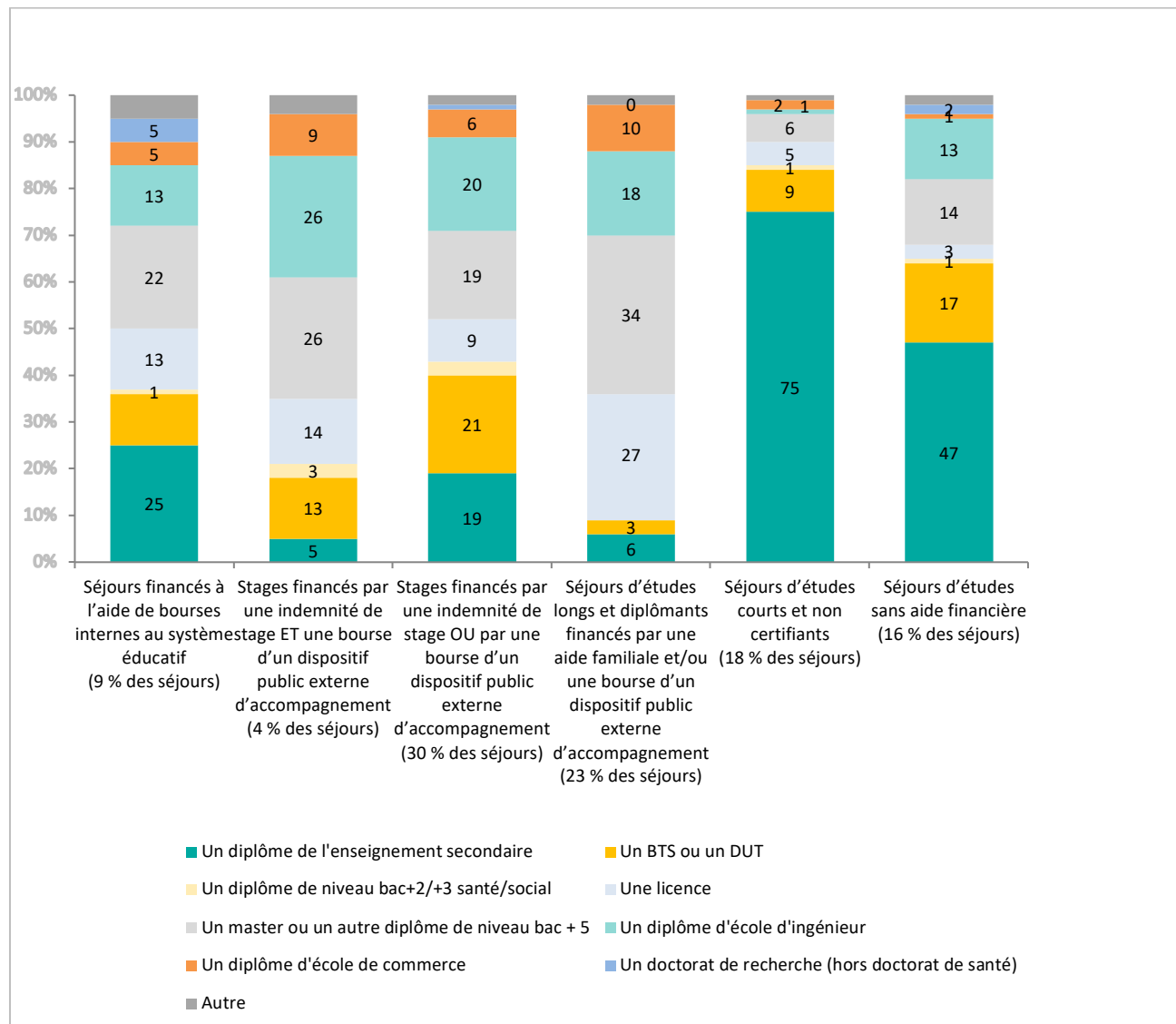
public externe d'accompagnement. Dans cette classe, la quasi-totalité des séjours ont été effectués dans le cadre d'une période d'études (98 %) sur une longue période (79 % ont duré six mois ou plus et 18 % entre trois et cinq mois), en grande majorité dans des pays de l'Union européenne (70 %) et pour 15 % d'entre eux en Amérique du Nord. Grâce à ce séjour, les jeunes ont presque tous (90 %) obtenu un diplôme étranger et/ou des crédits ECTS, et les trois quarts ont perçu un bénéfice à ce séjour pour trouver un travail à l'issue de la formation. Pour effectuer ce type de séjour, 31 % ont bénéficié uniquement du soutien financier de leur famille, les deux tiers ont bénéficié d'une bourse sélective c'est-à-dire soit une aide européenne (Erasmus...) soit une aide territoriale (Conseil régionale...); et quasiment aucun de ces jeunes n'a dû travailler pour financer son séjour. Ces séjours se font presque toujours dans le cadre des études supérieures (94 %).

- La cinquième classe (18 % des jeunes étudiés, soit 20 100 jeunes) agrège des **séjours d'études** (94 % des cas) **courts** (82 % durent moins d'un mois) et **non certifiants** (95 % des cas). Aucune certification n'est obtenue dans le cadre de ces séjours (95 % des cas) et seuls 24 % des jeunes déclarent d'ailleurs que le séjour les a aidés pour trouver un travail à l'issue de la formation. Le soutien financier de la famille constitue dans 87 % des séjours le seul mode de financement et seuls 13 % sont financés par une bourse. Dans cette classe, 82 % des séjours ont lieu dans un pays de l'Union européenne. Les trois quarts de ces séjours ont eu lieu dans le cadre des études secondaires.

Enfin, la sixième classe (16 % de la population étudiée, soit 17 600 jeunes) rassemble les **séjours d'études sans aide financière**, que ce soit de la part de la famille ou d'un organisme extérieur (bourses, indemnité de stage...). Un tiers des jeunes de cette classe indiquent même avoir dû travailler avant ou pendant leur séjour pour le financer. Dans cette classe, les séjours ont eu lieu en majorité dans une période d'études (70 %), pour une courte durée (54 % des séjours ont duré moins d'un mois) dans un pays de l'Union européenne (71 % des séjours). Dans 64 % des cas, aucune certification n'est obtenue dans le cadre de ce séjour et dans 20 % des cas un certificat de stage est obtenu. Seuls 39 % des jeunes déclarent d'ailleurs que ce séjour les a aidés pour trouver un travail à l'issue de la formation. À peine plus de la moitié (53 %) de ces séjours ont lieu dans le cadre des études supérieures. Seuls certains diplômes du supérieur sont préparés dans le cadre de ces séjours : 17 % des jeunes préparent un BTS ou un DUT, 14 % un diplôme d'ingénieur et 11 % un master. Les licences et les écoles de commerce sont sous-représentées avec respectivement 3 % et 1 % de ces séjours préparés dans le cadre de ces diplômes.

Les caractéristiques de ces séjours pour stages ou études apparaissent très liées au niveau du diplôme préparé lorsque le séjour est effectué (Figure 12) : Seul un quart des séjours de la cinquième classe (séjours d'études courts et non certifiants) ont lieu dans le cadre des études supérieures, alors que c'est le cas de 53 % des séjours de la sixième classe (séjours d'études sans aide financière) et de la quasi-totalité des séjours des autres classes.

FIGURE 12. DIPLÔME PRÉPARÉ L'ANNÉE OÙ A LIEU LE SÉJOUR À L'ÉTRANGER



Source : CEREQ, enquête Génération 2013, Interrogation en 2016 des sortants du système éducatif en 2013.

Champ : jeunes ayant effectué au moins un séjour à l'étranger en formation initiale pour une période d'études ou de stage.

Suite à la description des classes, on s'intéresse aux profils des jeunes qui constituent chacune des classes. En termes d'origines sociales, les classes « séjours d'études longs et diplômants financés par une aide familiale et/ou une bourse relevant d'un dispositif public externe d'accompagnement » (classe n°4) et « stages financés simultanément par une indemnité de stage et une bourse relevant d'un dispositif public externe d'accompagnement à la mobilité en cours de formation » (classe n°2) sont celles qui regroupent la plus forte proportion de jeunes avec un père cadre (tableau A9 en annexe). Ces deux classes sont par ailleurs celles où les jeunes estiment le plus souvent que leur séjour à l'étranger les a aidés à trouver un emploi à la fin de leur formation. La classe n°4 comporte également la plus forte proportion de jeunes dont la mère a un niveau supérieur à bac + 3, à l'inverse des classes n°5 et 6 (séjours d'études courts et non certifiants et séjours d'études sans aides financières) où cette proportion est la plus faible. Ainsi, on retrouve à nouveau le résultat obtenu dans la partie précédente en regardant les caractéristiques des séjours effectués par les jeunes d'origine sociale modeste : en plus, du fait qu'ils

partent moins souvent à l'étranger, leurs séjours semblent moins valorisables sur le marché du travail que ceux des autres jeunes.

TABLEAU 4. SÉJOURS À L'ÉTRANGER POUR ÉTUDES OU STAGE DURANT LES ÉTUDES EN FONCTION DES ORIGINES SOCIOCULTURELLES

	Classe 1 (%)	Classe 2 (%)	Classe 3 (%)	Classe 4 (%)	Classe 5 (%)	Classe 6 (%)
Catégorie socioprofessionnelle du père						
Ouvrier	16	12	13	9	23	19
Employé	13	16	15	11	20	21
Technicien, agent de maîtrise, profession intermédiaire	7	7	9	9	10	8
Cadre, ingénieur, profession libérale, professeur	33	50	39	51	23	29
Autre	30	15	24	19	25	23
Niveau d'étude de la mère						
Sans diplôme, certificat d'études ou brevet des collèges	12	16	17	13	17	18
CAP-BEP à bac+2	52	45	44	38	55	52
Bac+3 ou plus	27	34	32	47	20	19
NSP	9	5	7	3	8	11
Pays de naissance des parents						
Deux parents nés en France	66	77	72	78	84	75
Un parent né à l'étranger	17	11	15	11	6	13
Deux parents nés à l'étranger	17	12	14	11	10	13

Source : CEREQ, enquête Génération 2013, Interrogation en 2016 des sortants du système éducatif en 2013.

Champ : jeunes ayant effectué au moins un séjour à l'étranger en cours d'études pour une période d'études ou de stage.

Les femmes sont un peu plus concernées que les hommes par les classes n° 1, n° 3 et n° 4 (« séjours financés à l'aide de bourses internes au système éducatif », « stages qui ne s'appuient au plus que sur un seul des deux financements de la classe précédente » et « séjours d'études longs et diplômants financés par une aide familiale et/ou une bourse relevant d'un dispositif public externe d'accompagnement ») où elles représentent respectivement 55 %, 58 % et 57 % des jeunes de chaque classe. Pour les autres classes, la proportion entre hommes et femmes est similaire. Dans toutes les classes, la proportion de jeunes habitant en 2013 dans un quartier prioritaire de la politique de la ville est similaire : autour de 5 %.

4. Séjours à l'étranger et insertion professionnelle

Après avoir décrit dans la première partie les différences d'accès à la mobilité selon les caractéristiques scolaires et individuelles des jeunes et avoir montré, dans une seconde partie, le caractère multiforme des expériences à l'étranger en cours d'études des jeunes sortis sur le marché du travail en 2013, nous nous intéressons ici aux liens entre ces séjours et l'entrée sur le marché du travail. Nos différents travaux sur le sujet nous laissent supposer que s'il existe des effets entre mobilité en cours d'études et insertion professionnelle, cette relation diffère selon le type de séjour expérimenté par les jeunes. Nous choisissons donc pour étudier les effets des séjours sur les débuts de vie active, en les distinguant selon leurs caractéristiques principales, de reprendre la typologie utilisée dans la première partie de ce rapport. Pour rappel, les sept types de séjours à l'étranger étudiés étaient :

- pas de séjour pour études ou stage ;
- séjour d'études court et/ou non diplômant financé ;
- séjour d'études court et/ou non diplômant non financé ;
- séjour d'études long diplômant financé ;
- séjour d'études long diplômant non financé ;
- stage financé ;
- stage non financé.

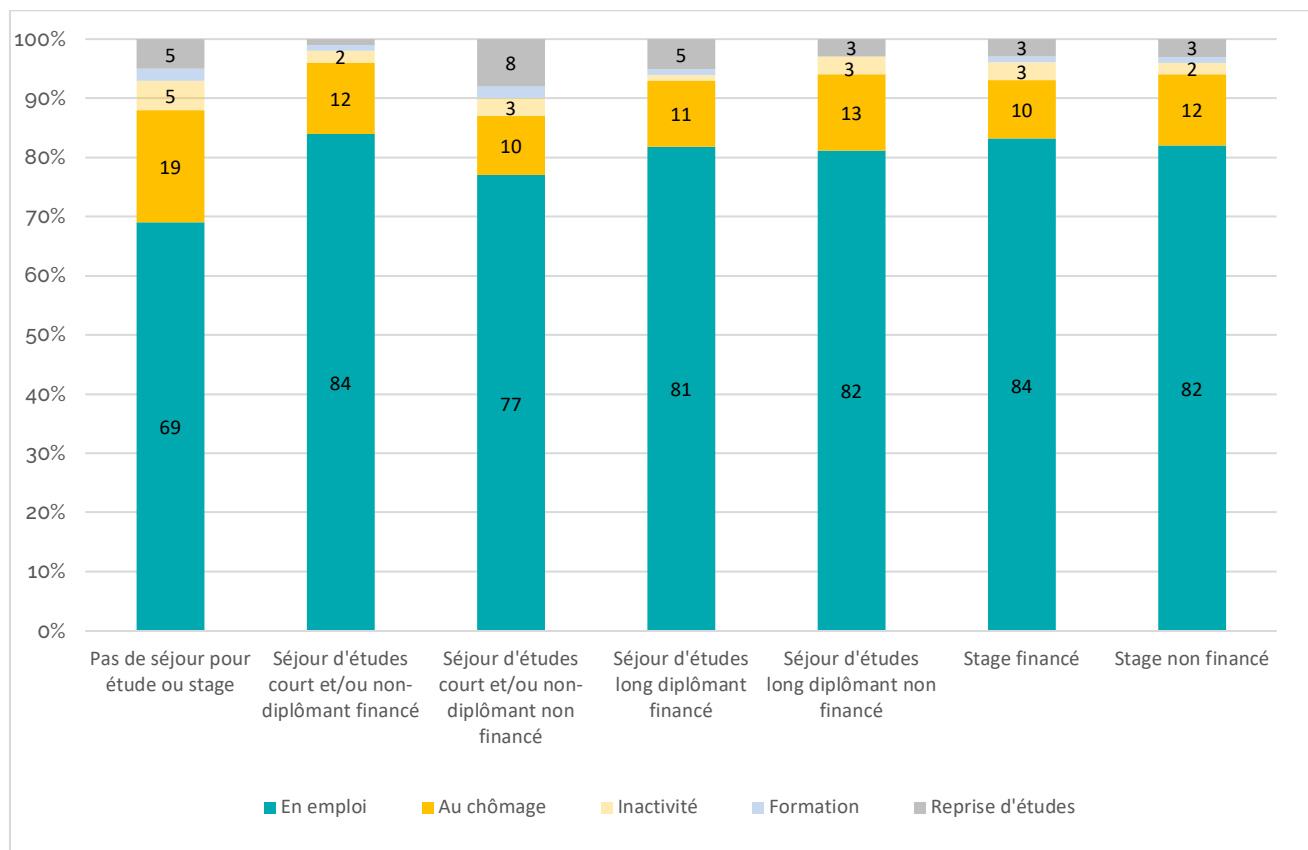
Nous déclinons donc différents indicateurs relatifs aux trajectoires professionnelles des jeunes sortis sur le marché du travail en 2013 en fonction de l'appartenance à ces sept types de séjours.

Type de séjour à l'étranger et insertion professionnelle

Le Figure 13 décrit la situation des jeunes sur le marché du travail au moment de l'interrogation en 2016 selon le type de séjour à l'étranger expérimenté. Parmi les jeunes ayant effectué un séjour à l'étranger, ceux qui sont le plus souvent en emploi en 2016 (84 %) sont ceux partis à l'étranger dans le cadre d'un séjour d'études court et/ou non diplômant financé ou d'un stage financé, suivi par les jeunes ayant effectué un séjour d'études long diplômant (aux alentours de 82 %). Les jeunes partis dans le cadre d'un séjour d'études court et/ou non diplômant non financé sont les moins en emploi en 2016 (77 %). Néanmoins quel que soit le type de séjour, les jeunes partis à l'étranger sont plus souvent en emploi que les jeunes qui ne sont jamais partis (69 %).

Dans une présentation récente (Calmand, 2018), nous mettions en évidence la plus grande probabilité pour des jeunes partis à l'étranger d'être en reprise d'études trois années après leur sortie du système éducatif. Ces résultats obtenus à partir des données de l'enquête Génération 2010 semblent se confirmer aussi pour cette Génération même si ici nous ne réalisons que des traitements statistiques descriptifs. Alors que les jeunes partis dans le cadre d'un séjour d'études court et/ou non diplômant non financé ont plus de difficultés en termes d'insertion professionnelle que les autres, ils sont aussi ceux qui sont le plus souvent dans une situation de reprise d'études en 2016.

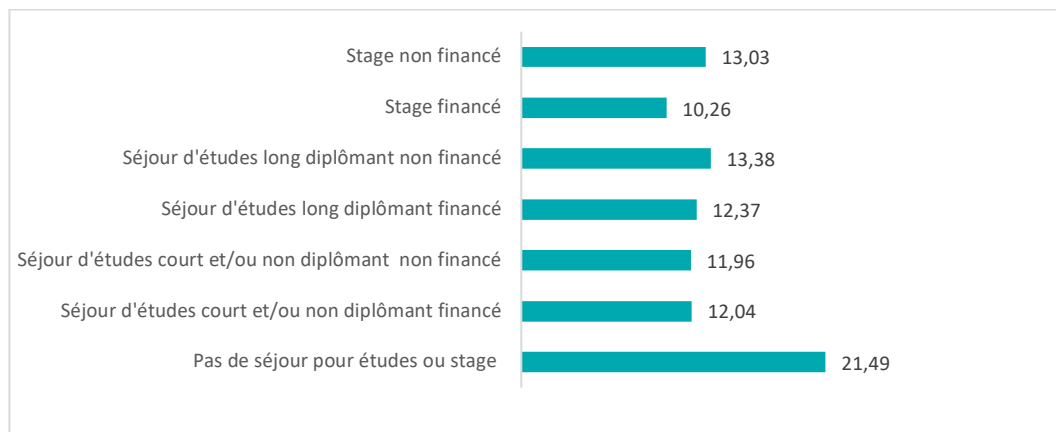
FIGURE 13. LES SITUATIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL AU MOMENT DE L'INTERROGATION EN 2016



Source : CEREQ, enquête Génération 2013, Interrogation en 2016 des sortants du système éducatif en 2013.
 Champ : ensemble de la Génération.

Le graphique (Figure 1) présente les taux de chômage en 2016 selon l'appartenance aux différentes classes de la typologie. Quelle que soit la classe considérée, le taux de chômage des jeunes partis à l'étranger pendant leurs études est nettement inférieur à celui de ceux qui ne sont pas partis à l'étranger pendant leurs études. Au moment de l'interrogation, ce sont les jeunes ayant effectué un stage financé qui connaissent un taux de chômage inférieur à tous les autres.

FIGURE 14. TAUX DE CHÔMAGE AU MOMENT DE L'INTERROGATION EN 2016 EN %



Source : CEREQ, enquête Génération 2013, Interrogation en 2016 des sortants du système éducatif en 2013.
 Champ : ensemble de la Génération.

L'avantage de l'enquête Génération est de donner à voir les trajectoires professionnelles des jeunes sortis du système éducatif durant leurs trois premières années de vie active. La présence d'un calendrier professionnel et, donc, l'observation « mois par mois » des parcours sur le marché du travail entre 2013 et 2016 permet notamment de calculer la part de la période passée en emploi, au chômage, en inactivité, en formation ou en reprise d'études.

FIGURE 15. PART DU TEMPS PASSÉ DANS LES DIFFÉRENTES SITUATIONS DURANT LES TROIS PREMIÈRES ANNÉES DE VIE ACTIVE EN %



Source : CEREQ, enquête Génération 2013, Interrogation en 2016 des sortants du système éducatif en 2013.
Champ : ensemble de la Génération.

En moyenne, les jeunes qui ne sont pas partis à l'étranger pour leurs études ou un stage ont passé plus de temps au chômage et légèrement plus de temps en inactivité que ceux qui se sont expatriés pendant leurs études. Les parcours professionnels des jeunes partis à l'étranger apparaissent plus favorables que ceux des jeunes non partis. Parmi les jeunes partis à l'étranger, ceux partis dans le cadre d'un séjour d'études long diplômant financé ont le parcours sur le marché du travail le plus favorable : ils ont passé plus de 80 % de leur temps en emploi durant les trois premières années de vie active et moins de 11 % de leur temps au chômage sur la période considérée.

Afin d'esquisser la diversité des parcours individuels de jeunes, des trajectoires-types sont construites par le CEREQ à l'aide de techniques statistiques. Cette méthode d'analyse de données permet de regrouper au sein d'une même trajectoire les jeunes qui ont connu des parcours proches. Pour la Génération 2013, neuf trajectoires ont été identifiées :

- accès immédiat et durable à l'emploi ;
- accès rapide et durable à l'emploi ;
- accès progressif à l'emploi après chômage ;
- accès progressif à l'emploi après inactivité ;
- sortie d'emploi vers le chômage ;
- sortie temporaire du marché du travail vers l'inactivité ;
- chômage durable ou récurrent ;
- inactivité durable ;
- périodes importantes ou récurrentes de reprises d'études et formations en cours de parcours.

L'intégralité de ces parcours-types est décrite et représentée dans l'ouvrage *Quand l'école est finie, premiers pas dans la vie active de la Génération 2013, résultats de l'enquête 2016* (DEEVA, 2017).

TABLEAU 4. APPARTENANCE AUX DIFFÉRENTS TYPES DE PARCOURS PROFESSIONNELS (EN %)

Classe	Accès immédiat et durable à l'emploi	Accès rapide et durable à l'emploi	Accès progressif à l'emploi après chômage	Accès progressif à l'emploi après inactivité	Sortie d'emploi vers le chômage	Sortie temporaire du marché du travail vers l'inactivité	Chômage durable ou récurrent	Inactivité durable	Périodes importantes ou récurrentes de reprises d'études ou formations
<i>Pas de séjour pour étude ou stage</i>	8	11	44	10	4	1	5	4	13
<i>Séjour d'études court et/ou non-diplômant financé</i>	9	10	61	6	0	0	3	1	10
<i>Séjour d'études court et/ou non-diplômant non financé</i>	9	10	55	3	4	1	7	2	9
<i>Séjour d'études long diplômé financé</i>	7	14	58	1	3	3	4	0	10
<i>Séjour d'études long diplômé non financé</i>	5	16	53	1	5	4	3	2	11
<i>Stage financé</i>	6	15	56	2	2	3	3	2	11
<i>Stage non financé</i>	7	14	58	3	4	1	2	1	10

Source : CEREQ, enquête Génération 2013, Interrogation en 2016 des sortants du système éducatif en 2013.

Champ : ensemble de la Génération.

Si l'appartenance aux deux premières trajectoires-types témoigne d'une insertion plus enviable pour les jeunes partis à l'étranger que pour les autres, certains d'entre eux, selon l'appartenance aux différentes classes, connaissent des trajectoires où les situations de chômage existent. Ainsi, 61 % des jeunes partis dans le cadre d'un séjour d'études court et/ou non diplômé financé et 58 % des jeunes ayant effectué soit un séjour d'études long diplômé financé, soit un stage non financé sont concernés par un accès à l'emploi, lequel se fait progressivement après une période de chômage intervenant pendant la première année qui suit la sortie du système éducatif. Pour l'ensemble de la Génération, c'est cette trajectoire qui est la plus courante. Les jeunes partis à l'étranger n'échappent pas à cette règle. Pour la majorité des types de séjours, ces derniers sont d'ailleurs plus représentés dans la trajectoire « Accès progressif à l'emploi après chômage » que les jeunes qui ne sont pas partis à l'étranger pendant les études.

Si en apparence les jeunes partis à l'étranger ont des destins professionnels plus favorables, certains d'entre eux, comme par exemple ceux qui sont partis dans le cadre d'un séjour d'études court et/ou non diplômé non financé ont plus en difficultés. Près de 7 % de ces jeunes appartiennent à la trajectoire professionnelle la plus éloignée de l'emploi (« Chômage durable ou récurrent »).

Effets sur les conditions d'emploi et non sur l'insertion professionnelle

La plus-value des expériences à l'étranger sur l'insertion professionnelle est souvent questionnée et les études sur le sujet concluent à un effet limité. Les estimations économétriques réalisées à partir de l'enquête Génération 2013 vont dans ce sens. En contrôlant du niveau de diplôme, du sexe, du lieu de résidence et de l'origine sociale, les résultats démontrent que les jeunes qui sont partis à l'étranger dans le cadre d'études ou de stages n'ont pas plus de chances d'être en emploi ou employés en contrat à durée indéterminée que les autres, et ce quel que soit le type de séjour considéré (voir Tableau 5, modèle complet Tableau Ag en annexe).

TABLEAU 5. ESTIMATION DE L'EFFET DES SÉJOURS À L'ÉTRANGER SUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE EN 2016

	Taux d'emploi		Taux d'EDI		Parmi les jeunes en emploi			
	%	Effets Marginaux	%	Effets Marginaux	Taux de cadre %	Effets Marginaux	Salaire net mensuel Médian en euros	Effets Marginaux
Pas de séjour pour étude ou stage	69	Ref.	59	Ref.	13	Ref.	1 426	Ref.
Séjour d'études court et/ou non diplômé financé	84	N.S	63	N.S	35	N.S	1 503	N.S
Séjour d'études court et/ou non diplômé, non financé	77	N.S	66	N.S	21	N.S	1 500	N.S
Séjour d'études long diplômé financé	81	N.S	75	N.S	61	2,4 **	2 097	4,7 ***
Séjour d'études long diplômé, non financé	82	N.S	86	N.S	65	N.S	2 150	N.S
Stage financé	84	N.S	73	-5,2 *	48	1,8 *	1 940	2,9 **
Stage non financé	82	N.S	72	N.S	38	N.S	1 699	3,6 **

Note : *** < 0,01, ** < 0, 5, * < 0,1, n.s : non significatif.

Note de lecture : Les jeunes qui sont partis à l'étranger pendant leurs études dans le cadre d'un séjour d'études long diplômé financé ont une probabilité supérieure d'être en emploi de cadre trois années après leur sortie du système éducatif que ceux qui ne sont pas partis. Cet écart est de 2,4 points de pourcentage, et cette différence est statistiquement significative au seuil de 5 %.

Source : CEREQ, enquête Génération 2013, Interrogation en 2016 des sortants du système éducatif en 2013.

Champ : pour le taux d'emploi : ensemble de la Génération ; pour le taux d'EDI et de cadre : jeunes en emploi à la date de l'enquête ; pour le salaire : uniquement sur les jeunes en emploi salarié à la date d'enquête.

Définition : EDI : emploi à durée indéterminée (Cdi, fonctionnaires, travailleurs indépendants).

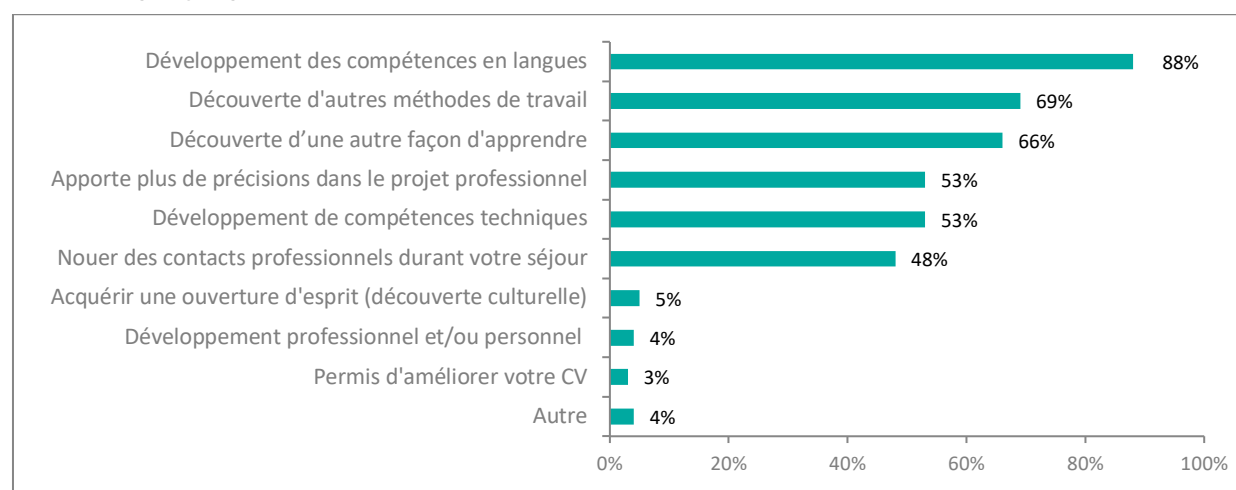
Cependant, des effets existent notamment sur les conditions d'emploi. Ainsi, les jeunes partis dans le cadre d'un séjour d'études long diplômé financé ou d'un stage financé ont significativement plus de chances d'accéder à un emploi de cadre trois années après leur sortie du système éducatif que ceux qui ne sont pas partis. C'est sur l'accès à ces positions les plus élevées sur le marché du travail que la plus-value est la plus importante. Plusieurs types de séjours permettent d'obtenir un gain salarial trois années après la sortie du système éducatif. Cependant le rendement est faible, inférieur ou égal à 5 %. Les effets des séjours à l'étranger sur l'insertion professionnelle après trois années de vie active sont donc faibles et concernent les expériences les plus valorisantes, celles où les jeunes issus des milieux les plus défavorisés sont relativement absents.

Le gain des séjours à l'étranger pendant les études ne se résume pas aux seuls effets sur l'insertion professionnelle des jeunes en début de vie active. Leur bénéfice s'exprime aussi dans l'acquisition de compétences multiculturelles ou linguistiques (Schomburg, Teichler 2008). D'autres aspects plus subjectifs

sont mis en avant par les jeunes issus de la Génération 2013 qui sont partis à l'étranger pendant leurs études. Plus de la moitié (55 %) des jeunes partis en stage ou période d'études pensent que leur séjour a amélioré leurs chances de trouver un emploi à la fin de leur formation. C'est particulièrement le cas pour les stages (65 %), alors que cette proportion n'est que de 49 % pour les jeunes ayant voyagé pour un motif d'études. Plus la durée du séjour augmente, plus l'enquêté estime que son séjour a amélioré ses chances de trouver un emploi à la fin de sa formation. Ainsi, 19 % des jeunes ayant réalisé un séjour de moins d'un mois ont déclaré un bénéfice au séjour contre 78 % des jeunes dont le séjour à l'étranger a duré plus de six mois. De même, les séjours effectués la dernière année de formation semblent plus souvent bénéfiques pour l'insertion professionnelle que les séjours ayant eu lieu plus tôt dans le parcours (59 % contre 53 %). Les jeunes ayant effectué des séjours d'études courts et/ou non diplômants sont ceux qui déclarent le moins souvent que leur séjour a été bénéfique pour trouver un emploi à la fin de leurs études (moins de 40 % contre plus de 60 % pour les autres séjours). Ces séjours étant ceux où les jeunes d'origines sociales les plus modestes sont les plus nombreux, on retrouve à nouveau avec ces éléments subjectifs le résultat obtenu précédemment : ces jeunes sont plus concernés par des séjours dont les bénéfices sur l'insertion professionnelle sont limités. En définitive, ces jeunes pâtissent d'un triple effet cumulatif : ils partent moins souvent à l'étranger ; lorsqu'ils partent, ils reçoivent moins souvent une aide financière ; et leurs séjours sont moins valorisables sur le marché du travail.

Le développement des compétences linguistiques, la découverte de nouvelles méthodes de travail ou de façons d'apprendre constituent les principaux points d'amélioration évoqués. L'avancement dans la réflexion sur le projet professionnel, le développement de compétences techniques et le fait d'avoir noué des contacts professionnels durant le séjour sont également cités par plus de la moitié des jeunes ayant trouvé un bénéfice au séjour pour trouver un emploi (Figure 16).

FIGURE 16. RAISONS DU BÉNÉFICE APPORTÉ PAR LE SÉJOUR À L'ÉTRANGER POUR TROUVER UN EMPLOI À LA FIN DES ÉTUDES



Source : CEREQ, enquête Génération 2013, Interrogation en 2016 des sortants du système éducatif en 2013.

Champ : jeunes ayant effectué au moins un séjour à l'étranger en cours d'études pour une période d'études ou de stage et dont le séjour a amélioré les chances de trouver un emploi à la sortie des études

Effets des séjours à l'étranger sur les débuts de vie active : le cas du niveau « bac+ 5 et plus »

Les analyses que nous venons de réaliser sur les trajectoires professionnelles durant les trois premières années de vie active suggèrent une insertion privilégiée pour les jeunes qui sont partis à l'étranger durant leur parcours scolaire. Cependant, suivant les exploitations développées dans la première partie de ce rapport, il s'avère que les jeunes appartenant aux différentes classes de séjours à l'étranger ont des caractéristiques qui diffèrent largement. Ces caractéristiques observées et non observées sont susceptibles d'influencer largement l'insertion professionnelle. Ainsi, la part des peu ou pas diplômés est plus importante chez les jeunes qui ne sont pas partis à l'étranger pendant leurs études. Ils sont également fortement représentés (82 %) dans la classe des « séjours d'études court et/ou non diplômant non financé ».

Pour poursuivre les investigations sur les effets des expériences à l'étranger sur l'insertion professionnelle, nous allons donc nous concentrer uniquement sur les plus diplômés, c'est-à-dire ceux qui ont obtenu un diplôme de niveau bac + 5 et plus : master 2 universitaire, diplôme de grandes écoles (école d'ingénieurs et de commerce notamment) et doctorat. Afin de contrôler au maximum de l'hétérogénéité des expériences à l'étranger en cours d'études nous ne gardons sous l'appellation "partis à l'étranger" que les jeunes qui ont connu des expériences supérieures ou égales à trois mois¹. Le tableau ci-dessous montre la répartition des diplômés selon cette sélection.

TABLEAU 6. RÉPARTITION DE NOS CATÉGORIES D'ANALYSE PARMIS LES JEUNES DIPLOMÉS DE NIVEAU BAC +5 ET PLUS

	N	%	% cumulé
M2 universitaire partis à l'étranger	16 451	15,12	15,12
M2 universitaire sans séjour	47 708	43,84	58,96
Grandes écoles partis à l'étranger	23 367	21,47	80,43
Grandes écoles sans séjour	14 317	13,16	93,59
Doctorat partis à l'étranger	24 68	2,27	95,86
Doctorat sans séjour	4 510	4,14	100,00

Source : CEREQ, enquête Génération 2013, Interrogation en 2016 des sortants du système éducatif en 2013. Source : CEREQ, enquête Génération 2013, Interrogation en 2016 des sortants du système éducatif en 2013.

Champ : jeunes diplômés de niveau bac + 5 et plus.

Dans la population sélectionnée, les effets des séjours à l'étranger sur la situation des jeunes sur le marché du travail en 2016, soit trois ans après la sortie du système éducatif, sont beaucoup moins nets que ce que nous avons trouvé précédemment. Ainsi, au niveau M2 universitaire, les jeunes partis à l'étranger sont plus au chômage en 2016 que ceux qui ne sont pas partis. Pour les diplômés de grandes écoles, les jeunes des deux catégories sont autant au chômage. *A contrario*, au niveau du doctorat, ceux qui sont partis à l'étranger pendant leurs études sont nettement moins au chômage que ceux qui ne sont pas partis. À ce niveau, ces expériences sont nettement valorisées ; de fait ; nous savons qu'elles sont institutionnalisées dans les parcours scolaires. En effet, dans certaines disciplines, le passage par une

¹ La durée de trois mois (ou 15 ECTS) correspond aux objectifs européens fixés concernant les mobilités à des fins d'apprentissage.

expérience à l'étranger pendant ou après le doctorat s'avère essentiel pour accéder à certains emplois comme ceux de la recherche notamment.

TABLEAU 7. LES SITUATIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL AU MOMENT DE L'INTERROGATION EN 2016

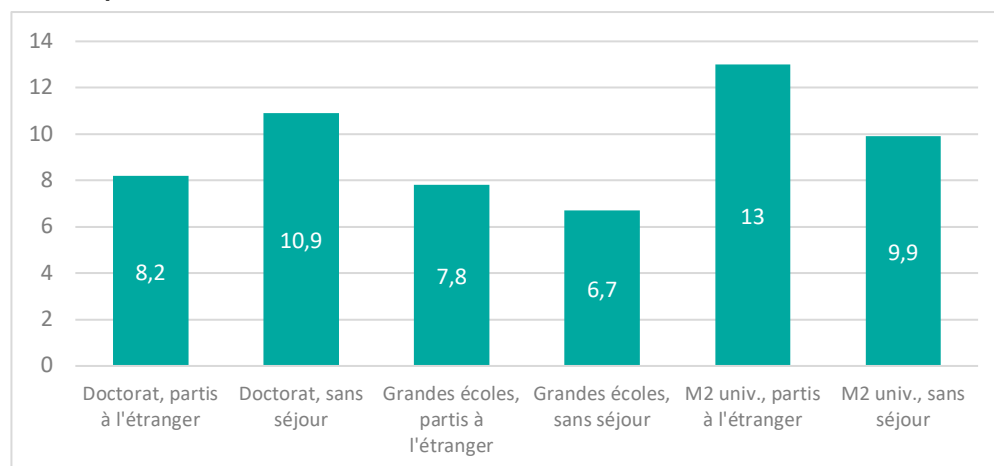
Plus haut diplôme	Situation à date d'enquête					Total
	En emploi	Au chômage	Inactivité	Formation	Reprise d'études	
M2 universitaire partis à l'étranger	16 451 81,4 %	2 463 12,2 %	415 2,1 %	304 1,5 %	578 2,9 %	20 211 100 %
M2 universitaire sans séjour	47 708 85,7 %	5 214 9,4 %	1 186 2,1 %	266 0,5 %	1 312 2,4 %	55 686 100 %
Grandes écoles partis à l'étranger	23 367 89,8 %	1 986 7,6 %	483 1,9 %	0 0 %	192 0,7 %	26 028 100 %
Grandes écoles sans séjours	14 317 89,6 %	1 026 6,4 %	327 2 %	117 0,7 %	187 1,2 %	15 974 100 %
Doctorat partis à l'étranger	2 468 88,7 %	221 7,9 %	36 1,3 %	8 0,3 %	50 1,8 %	2 783 100 %
Doctorat sans séjour	4 510 85,4 %	553 10,5 %	167 3,2 %	12 0,2 %	39 0,7 %	5 281 100 %
Total	108 821 86,4 %	11 463 9,1 %	2 614 2,1 %	707 0,6 %	2 358 1,9 %	125 963 100 %

Source : CEREQ, enquête Génération 2013, Interrogation en 2016 des sortants du système éducatif en 2013.

Champ : jeunes diplômés de niveau bac + 5 et plus.

Le taux de chômage des jeunes de master 2 (M2) universitaire partis à l'étranger pendant leurs études atteint 13 %, alors que celui de leurs homologues qui sont restés en France est de 9,9 %. Pour les grandes écoles, on retrouve également cette différence mais de manière moins marquée. En revanche, ce résultat est inversé pour les diplômés d'un doctorat.

FIGURE 17. TAUX DE CHÔMAGE EN 2016 (EN %)

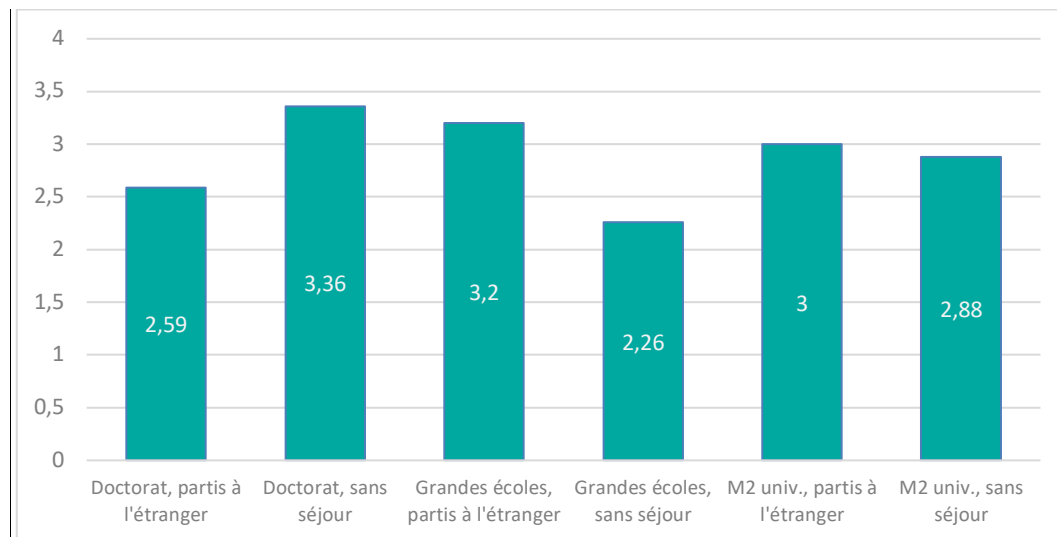


Source : CEREQ, enquête Génération 2013, Interrogation en 2016 des sortants du système éducatif en 2013.

Champ : jeunes diplômés de niveau bac + 5 et plus.

Les jeunes partis à l'étranger pendant leurs études et qui sont diplômés d'un doctorat arrivent plus rapidement à trouver un emploi. Ce résultat est inversé pour les diplômés de grandes écoles. Pour les diplômés de M2 universitaire, il n'y a pas de différence.

FIGURE 13. TEMPS D'ACCÈS AU PREMIER EMPLOI (EN MOIS)



Source : CEREQ, enquête Génération 2013, Interrogation en 2016 des sortants du système éducatif en 2013.

Champ : jeunes diplômés de niveau bac + 5 et plus.

Nous nous intéressons maintenant aux jeunes en emploi au moment de l'enquête, nous regardons le type de contrat de travail, le salaire net mensuel, le type d'emploi occupé et la nature de l'entreprise. Là encore les résultats varient selon l'indicateur et le type de diplôme considéré. Au niveau M2 universitaire, les jeunes partis à l'étranger occupent moins souvent des emplois à durée indéterminée² que leurs homologues immobiles. Cette différence n'est pas visible pour les diplômés de grandes écoles. À l'inverse, en doctorat, ce sont ceux qui sont partis à l'étranger qui accèdent le plus souvent aux emplois à durée indéterminée.

Les diplômés de niveau bac +5 et plus qui se sont expatriés au moment de leurs études semblent mieux rémunérés que les autres. Ce résultat est validé à tous les niveaux de diplômes considérés, mais ils sont surtout significatifs au niveau du doctorat, où l'écart de rémunération est de 100 euros entre les mobiles et les immobiles. Les diplômés de Master 2 universitaire qui sont partis à l'étranger pendant leurs études sont plus souvent cadres que les autres. Ce résultat est inversé pour les sortants de grandes écoles et il n'est pas réellement significatif pour les diplômés de doctorat.

Les jeunes partis à l'étranger pendant leurs études travaillent davantage dans une entreprise privée au moment de l'enquête que les autres. Pour les M2 universitaires, la part de l'emploi privé est de 73 % pour les jeunes qui ont expérimenté un séjour à l'étranger pendant leurs études contre seulement 62 % pour ceux qui sont restés en France. Si ce résultat est moins net au niveau des diplômés de grandes écoles, on le retrouve au niveau du doctorat.

² EDI : emploi à durée indéterminée (CDI, fonctionnaires, travailleurs indépendants).

TABLEAU 8. CONDITIONS D'EMPLOI DES JEUNES EN 2016

	Parmi les jeunes en emploi en 2016						
	Contrat de travail			Salaires mensuels nets		Part de cadre	Part de l'emploi privé
	A son compte	EDI	EDD	Moyenne	Médiane		
M2 universitaire partis à l'étranger	8 %	63,4 %	28,6 %	1 915	1 816	52,3 %	73 %
M2 universitaire sans séjour	6,9 %	72 %	21,1 %	1 824	1 786	48,1 %	62 %
Grandes écoles partis à l'étranger	3,7 %	86,1 %	10,2 %	2 394	2 325	74,3 %	90 %
Grandes écoles sans séjour	2,9 %	86,3 %	10,8 %	2 364	2 278	77,5 %	87 %
Doctorat partis à l'étranger	3,6 %	67,1 %	29,3 %	2 415	2 303	91,3 %	50 %
Doctorat sans séjour	5,1 %	60,2 %	34,7 %	2 272	2 200	89,5 %	45 %
Total	5,7 %	75 %	19,3 %	2 112	2 048	60,9 %	72 %

Source : CEREQ, enquête Génération 2013, Interrogation en 2016 des sortants du système éducatif en 2013.

Champ : jeunes diplômés de niveau bac + 5 et plus en emploi en 2016.

Nous nous intéressons à la satisfaction dans l'emploi. Au niveau M2 universitaire, les jeunes qui sont partis à l'étranger déclarent se réaliser professionnellement aussi souvent que les autres. Pour les grandes écoles et les docteurs, ce sont ceux qui ne se sont pas expatriés pendant leurs études qui déclarent le plus souvent se réaliser professionnellement. Les résultats ne sont pas les mêmes lorsque l'on regarde les compétences. Au niveau du doctorat et des grandes écoles, les jeunes qui ont connu une expérience à l'étranger pendant leurs études disent en plus grand nombre qu'ils sont employés à leur niveau de compétences. On ne retrouve pas ce résultat au niveau des M2 universitaire. Les docteurs partis à l'étranger pendant leurs études ont plus souvent l'impression d'être mieux payés que leurs homologues restés en France. Quel que soit le niveau d'études considéré, les jeunes partis à l'étranger déclarent moins souvent vouloir rester dans l'emploi qu'ils occupent au moment de l'interrogation en 2016.

TABLEAU 9. SATISFACTION DANS L'EMPLOI EN 2016

	Parmi les jeunes en emploi en 2016			
	Se réalise professionnellement	Est employé à son niveau de compétence	Se trouve bien payé	Veut rester dans son emploi
M2 univ partis à l'étranger	48,1 %	36,7 %	57 %	82 %
M2 univ sans séjour	46,9 %	43,1 %	57,5 %	85,9 %
Grandes écoles partis à l'étranger	48 %	41,9 %	68,4 %	78,4 %
Grandes écoles sans séjour	53,3 %	38,9 %	70,2 %	85 %
Doctorat partis à l'étranger	49,3 %	36,7 %	65,7 %	77,2 %
Doctorat sans séjour	54,2 %	35,3 %	62,8 %	85,1 %
Total	48,5 %	40,9 %	71,9 %	83,4 %

Source : CEREQ, enquête Génération 2013, Interrogation en 2016 des sortants du système éducatif en 2013.

Champ : jeunes diplômés de niveau bac + 5 et plus en emploi en 2016.

Conclusion

À partir de la dernière enquête Génération, « Génération 2013, interrogation en 2016 des sortants du système éducatif en 2013 », nous pouvons tirer plusieurs enseignements sur les expériences à l'étranger en cours d'études. Nos résultats, grâce à d'un module de questionnement renouvelé, confirment ceux obtenus à partir de l'enquête Génération 2010.

Au sein de la Génération des sortants de 2013, 47 % des jeunes déclarent avoir réalisé au moins un séjour à l'étranger pendant leurs études. Ces expériences sont d'autant plus présentes dans les parcours que le niveau de diplôme s'élève. En conséquence, les diplômés du supérieur sont plus enclins à partir à l'étranger pendant leurs études. Au sein du supérieur, les diplômés de grandes écoles sont ceux qui partent le plus souvent. Le niveau de diplôme étant corrélé aux origines sociales, les jeunes issus des milieux privilégiés (en termes de PCS, de niveau d'études des parents...) connaissent plus souvent des expériences à l'étranger en cours d'études. *A contrario*, les jeunes dont les parents sont ouvriers, qui habitent dans des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) sont moins représentés dans la catégorie des expatriés.

Nos exploitations montrent qu'à caractéristiques données, les jeunes issus des milieux modestes ont moins de chances de partir à l'étranger pendant leurs études. Malgré ces obstacles, certains d'entre eux réussissent à connaître ce type d'expériences. Cependant, lorsqu'ils partent, les jeunes les plus défavorisés sont concernés par les séjours les moins valorisables sur le marché du travail de par leurs caractéristiques (durée, financement, motifs, etc.). Ils sont donc les plus représentés dans les séjours qui ne garantissent pas la meilleure insertion sur le marché du travail. Se pose alors la question de la démocratisation des séjours à l'étranger pendant les études puisque les aides, initiatives, financements ne réussissent pas à réduire ces inégalités.

Les expériences à l'étranger en cours d'études sont multiformes. En nous concentrant uniquement sur celles qui se réalisent dans le cadre des études ou d'un stage, nous voyons qu'elles diffèrent selon la durée, le financement, le motif, la possibilité d'y obtenir une qualification/un diplôme, etc. Afin de décrire la diversité des séjours, nous avons construit une classification en six catégories. Là encore, l'appartenance aux différentes classes est liée aux caractéristiques individuelles et scolaires des jeunes. Par exemple, les plus diplômés, c'est-à-dire les diplômés de l'enseignement supérieur, sont plus représentés dans les classes regroupant les expériences les plus valorisantes en termes de durée, d'obtention de qualification-diplôme ou encore de bénéfice perçu sur leur insertion professionnelle à la fin des études.

En termes d'insertion professionnelle, même en ayant recours à des techniques statistiques poussées, il s'avère difficile de montrer la plus-value de ces séjours. Par exemple, à caractéristiques égales, les jeunes partis à l'étranger pendant leurs études n'ont pas plus de chances d'être en emploi que ceux qui n'ont pas expérimentés ce type de séjours. Néanmoins les jeunes ayant expérimenté des séjours dans le cadre d'un stage ont, lorsqu'ils sont en emploi, des salaires plus élevés que les autres, tout comme ceux qui ont réalisé un séjour long financé. Ces derniers ont aussi plus de chances d'accéder aux positions de cadre. Dans ces catégories, les jeunes les moins diplômés et d'origines les plus modestes sont très peu représentés.

Bibliographie

Ballatore M., Blöss T., 2008, « L'autre réalité du programme Erasmus : affinité sélective entre établissements et reproduction sociale des étudiants », *Formation Emploi*, n°103, p. 57-74.

Calmand J., 2018, « Partir à l'étranger après les études, un atout pour l'insertion professionnelle des jeunes ? », in Boudesseul G. *et al.* (coord.), *Jeunesse(s) et transitions vers l'âge adulte : quelles permanences, quelles évolutions depuis 30 ans ?*, Marseille, CEREQ, coll. « Échanges », n° 10, p. 375-384.

Calmand J., Condon S., Pietropaoli K., Rouaud P., Santelli E., 2017, « Les liens entre expériences à l'étranger en cours d'études et insertion. Une approche par le concept de "capital de mobilité" », in Calmand J. *et al.*, *Rendement éducatif, parcours et inégalités dans l'insertion des jeunes : recueil d'études sur la Génération 2010*, Marseille, CEREQ, coll. « Échanges », p. 205-224.

Calmand J., Condon S., Pietropaoli K., Rouaud P., Santelli E., 2018, « Expériences à l'étranger en cours d'études et insertion : des liens complexes, pour quelle plus-value ? », *Formation Emploi*, n° 142, p. 57-77.

Calmand J., Rouaud P., Sulzer E., 2016, « Séjours à l'étranger en cours d'études, une plus-value sur l'insertion en France ? », *Bref du CEREQ*, n° 348.

DEEVA, 2017, *Quand l'école est finie. Premier pas dans la vie active de la Génération 2013. Résultats de l'enquête 2016*, Marseille, CEREQ coll. « Enquêtes ».

Erllich V., 2012, *Les mobilités étudiantes*, Paris, La Documentation française.

Havet N., 2016, « Mobilité internationale des étudiants du supérieur et débuts de vie active » Working Paper ([halshs-01277987](https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01277987)).

Murphy-Lejeune E., 2003, *L'étudiant européen voyageur, un nouvel étranger*, Paris, Didier

Parey M., Waldinger F., 2008, « Studying Abroad and the Effect on International Labor Market Mobility: Evidence from the Introduction of ERASMUS », Institute for the Study of Labor (IZA), IZA Discussion Papers n° 3430.

Rose J., 2014, *Mission Insertion : un défi pour les universités*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

Schomburg H., Teichler U., 2008, « Mobilité internationale des étudiants et débuts de vie active », *Formation Emploi*, n° 103, p. 41-55.

Wagner A.C., 2010, « Le jeu de la mobilité et de l'autochtonie au sein des classes supérieures », *Regards sociologiques*, n°40, p 89-98.

Annexe. Traitements statistiques complémentaires

Ensemble des séjours effectués durant les études

Pour étudier l'influence de la voie de formation (scolaire ou apprentissage) on regarde le diplôme préparé lors de la dernière année de formation des jeunes et on regarde combien de séjours ont eu lieu au cours de cette année-là. Pour rappel, comme lorsque plusieurs séjours ont été effectués, seul le plus significatif est décrit, il se peut que l'on sous-estime le nombre de séjours effectués durant cette dernière année car certains séjours réalisés pendant la dernière année de formation ne sont pas comptabilisés si l'individu a réalisé précédemment un séjour pour études ou stage (motif prioritaire) ou un séjour pour le même motif mais d'une durée plus longue.

TABLEAU A1. SÉJOURS À L'ÉTRANGER DURANT LA DERNIÈRE FORMATION SUIVIE EN FONCTION DE LA CLASSE DE SORTIE ET DE LA VOIE DE FORMATION

Classe suivie en 2012-2013	Voie de formation	Ont effectué un séjour durant leur dernière année de formation (%)
CAP-BEP-mc tertiaire	apprentissage	15
	scolaire	10
CAP-BEP-mc industriel	apprentissage	12
	scolaire	12
Bac pro-BT-BP tertiaire	apprentissage	17
	scolaire	21
Bac pro-BT-BP industriel	apprentissage	21
	scolaire	19
BTS-DUT, autre bac+2	apprentissage	24
	scolaire	26
Licence pro	apprentissage	22
	scolaire	20

Source : CEREQ, enquête Génération 2013, Interrogation en 2016 des sortants du système éducatif en 2013.
Champ : jeunes préparant durant leur dernière année d'études un CAP, un BEP, un bac professionnel, un diplôme de niveau bac +2 ou une licence professionnelle.

TABLEAU A2. POURCENTAGE DE JEUNES AYANT EFFECTUÉ UN SÉJOUR À L'ÉTRANGER DURANT LES ÉTUDES EN FONCTION DU PLUS HAUT NIVEAU DE DIPLÔME ET DU GENRE

Plus haut diplôme obtenu	Garçons	Filles
Non-diplômé	27	20
CAP-BEP-mc	27	18
Bac pro-BT-BP	42	36
Bac techno	45	39
Bac général	62	47
BTS-DUT, autre bac+2	56	51
Bac+2/3 santé-social	72	52
Licence pro	55	51
Autre bac+3/4	68	60
Bac+5 universitaire	64	66
Bac+5 école de commerce/ Ingénieur	84	88
Doctorat	75	71
Ensemble	48	46

Source : CEREQ, enquête Génération 2013, Interrogation en 2016 des sortants du système éducatif en 2013.
Champ : ensemble de la Génération

TABLEAU A3. SÉJOURS À L'ÉTRANGER DURANT LES ÉTUDES EN FONCTION DES ORIGINES SOCIOCULTURELLES

	Ont effectué au moins un séjour à l'étranger (%)
Catégorie socioprofessionnelle du père	
Ouvrier	38
Employé	39
Technicien, agent de maîtrise, VRP, profession intermédiaire	52
Cadre, ingénieur, profession libérale, professeur	66
Autre	45
Catégorie socioprofessionnelle de la mère	
Ouvrière	35
Employée	46
Technicienne, agent de maîtrise, VRP, profession intermédiaire	62
Cadre, ingénieure, profession libérale, professeure	69
Autre	39
Niveau d'étude de la mère	
Sans diplôme, certificat d'études ou brevet des collèges	38
CAP-BEP à bac+2	49
Bac+3 ou plus	69
NSP	32
Pays de naissance des parents	
Deux parents nés en France	46
Un parent né à l'étranger	52
Deux parents nés à l'étranger	46

Source : CEREQ, enquête Génération 2013, Interrogation en 2016 des sortants du système éducatif en 2013.
Champ : ensemble de la Génération.

TABLEAU A4. SÉJOURS À L'ÉTRANGER DURANT LES ÉTUDES EN FONCTION DU PLUS HAUT NIVEAU DE DIPLÔME DU JEUNE ET DE LA CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE DU PÈRE

	Catégorie socio-professionnelle du père				
	Ouvrier	Employé	Technicien, agent de maîtrise, VRP, profession intermédiaire	Cadre, ingénieur, profession libérale, professeur	Autre
Non-diplômé	24	24	29	41	22
CAP-BEP-Mc	22	20	25	32	26
Baccalauréat	38	40	47	54	45
Bac +2	48	47	54	62	58
Bac +2/+3 Santé social	48	54	57	65	58
Bac +3/+4 hors santé social	45	56	61	65	57
Bac +5	66	64	67	77	72
Doctorat	70	68	75	77	69

Source : CEREQ, enquête Génération 2013, Interrogation en 2016 des sortants du système éducatif en 2013.
Champ : ensemble de la Génération.

TABLEAU A5. SÉJOURS À L'ÉTRANGER DURANT LES ÉTUDES EN FONCTION DU PLUS HAUT NIVEAU DE DIPLÔME DU JEUNE ET DU NIVEAU D'ÉTUDE DE SA MÈRE À LA FIN DES ÉTUDES

	Niveau d'études de la mère			
	Non-diplômé	CAP-BEP à Bac +2	Bac +3 et plus	Ne sait pas
Non-diplômé	19	31	53	20
CAP-BEP-Mc	20	26	43	20
Baccalauréat	38	45	56	38
Bac +2	49	53	66	54
Bac +2/+3 Santé social	51	56	66	55
Bac +3/+4 hors santé social	54	57	63	53
Bac +5	63	69	80	68
Doctorat	68	73	77	79

Source : CEREQ, enquête Génération 2013, Interrogation en 2016 des sortants du système éducatif en 2013. Champ : ensemble de la Génération

TABLEAU A6. SÉJOURS À L'ÉTRANGER DURANT LES ÉTUDES EN FONCTION DU LIEU DE RÉSIDENCE

	Ont effectué un séjour à l'étranger (%)
Réside en 2013 dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV)	
Oui	36
Non	48
Statut de la commune de résidence en 6ème selon la définition des unités urbaines de 2013	
Sixième à l'étranger	47
Banlieue	50
Centre-ville	45
Ville isolée	42
Rural	46

Source : CEREQ, enquête Génération 2013, Interrogation en 2016 des sortants du système éducatif en 2013. Champ : ensemble de la Génération

TABLEAU A7. DURÉE DU SÉJOUR EN FONCTION DU PLUS HAUT NIVEAU DE DIPLÔME OBTENU À LA FIN DES ÉTUDES

	Durée du séjour le plus significatif			
	Moins d'un mois	Entre un et deux mois	Entre trois et cinq mois	Six mois ou plus
Non-diplômé	64	24	2	10
CAP, BEP	78	19	2	2
Bac professionnel	74	23	2	1
Bac technologique	71	24	2	4
Bac général	65	23	4	8
BTS, DUT, autre bac+2	64	29	5	3
Bac+2/3 sante social	71	24	3	2
Licence pro	66	22	9	3
Autre bac+3/4	45	24	13	18
M2 et autre bac+5	39	22	11	28
Bac+5 école de commerce, ingénieur	11	18	27	44
Doctorat	41	24	13	22
Ensemble	55	23	8	14

Source : CEREQ, enquête Génération 2013, Interrogation en 2016 des sortants du système éducatif en 2013. Champ : ensemble de la Génération

TABLEAU A8. EFFETS DE L'ORIGINE SOCIALE SUR LA PROBABILITÉ DE PARTIR À L'ÉTRANGER (ESTIMATION DES EFFETS MARGINAUX)

Variable	Modalités	Partir à l'étranger (tous motifs confondus)	Partir à l'étranger pour stage ou études
Genre	Femme	réf.	réf.
	Homme	-7.5 ***	0.3
Apprenti	A été Apprenti	réf.	réf.
	N'a pas été apprenti	1.9 .	0.7
Diplômes	Non Diplômés	-27.4 ***	-8.7 ***
	CAP-BEP	-31.4 ***	-7.2 ***
	Baccalauréat	-11.7 ***	2.2 *
	BTS-DUT	-3.5 *	12.5 ***
	Bac 2/3 Santé-Social	réf.	réf.
	L3 LSH	-0.7	15 ***
	L3 SM	-8.1 ***	8.2 ***
	Bac 3/4 LSH	3.9 .	12.4 ***
	Bac 3/4 SM	5.2	12 ***
	Master 2 LSH	7.6 ***	26 ***
	Master 2 SM	-0.7	15.6 ***
	École d'ingénieur	25.9 ***	59.9 ***
	École de commerce	28 ***	64 ***
	Doctorat Hors Santé	11.7 ***	30.7 ***
Doctorat Santé	3.9	14.8 ***	
Origines sociales	Favorisée (au moins un parents cadre)	réf.	réf.
	Intermédiaire	-5.6 ***	-0.1
	Populaire (deux parents ouvriers ou employés)	-9.2 ***	-2.1 **
Origines	Deux parents français	réf.	réf.
	Deux parents étrangers	5.6 ***	-5.1 ***
	Un parent étranger	8.5 ***	0.4
Niveau scolaire des parents	Deux parents du sup	réf.	réf.
	0 parent du sup	-12 ***	-5 ***
	Un parent du sup	-5.4 ***	-2.2 ***
Lieu de résidence	Ne réside pas en QPV	réf.	réf.
	Réside en QPV	4.7 ***	2 *

Note : *** p-valeur <0,01, **<0,5, *<0,1.

Source : CEREQ, enquête Génération 2013, Interrogation en 2016 des sortants du système éducatif en 2013.

Champ : ensemble de la Génération

Estimations économétriques liées à l'insertion professionnelle

TABLEAU A9. ESTIMATION DE L'EFFET DES SÉJOURS À L'ÉTRANGER SUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE EN 2016

Variable	Modalités	Taux d'emploi	Parmi les jeunes en emploi		
			Taux d'EDI	Taux de cadres	Salaire net mensuel
Genre	Femme	réf.	réf.	réf.	réf.
	Homme	-3 ***	-3.2 ***	-3.4 ***	-5.7 ***
Apprenti	A été apprenti	réf.	réf.	réf.	réf.
	N'a pas été apprenti	8.4 ***	12.8 ***	2.1 **	3.8 ***
Diplômes	Non Diplômés	-67.5 ***	-49.8 ***	0.5	-29.4 ***
	CAP-BEP	-47.8 ***	-39.1 ***	-4.2 .	-22.1 ***
	Baccalauréat	-38.6 ***	-31.5 ***	6.3 **	-19.5 ***
	BTS-DUT	-32.2 ***	-21.1 ***	24 ***	-13.5 ***
	Bac 2/3 Santé-Social	réf.	réf.	réf.	réf.
	L3 LSH	-22.2 ***	-20.8 ***	42.9 ***	-10.7 ***
	L3 SM	-19.2 ***	-11.2 ***	31.3 ***	-8.4 ***
	Bac 3/4 LSH	-38.5 ***	-22.7 ***	46.1 ***	-10.6 ***
	Bac 3/4 SM	-35.3 ***	-18.6 ***	35.5 ***	-8.3 ***
	Master 2 LSH	-24.3 ***	-2	77.6 ***	3.6 **
	Master 2 SM	-20.5 ***	-1	78.7 ***	4.8 ***
	École d'Ingénieur	-9.4 **	10.1 ***	92.1 ***	20.1 ***
	École de commerce	-17.6 ***	7.1	82.9 ***	24 ***
	Doctorat Hors Santé	-17.8 ***	-9.7 ***	93.1 ***	25.5 ***
Doctorat Santé	-12.1 *	-12.6 *	92.4 ***	38.6 ***	
IDF	Habite en Ile-de-France	réf.	réf.	réf.	réf.
	N'habite pas en Ile-de-France	4.3 ***	9.8 ***	5.1 ***	6.1 ***
Classe	Pas de séjour pour étude ou stage	réf.	réf.	réf.	réf.
	Séjour d'études court et/ou non-diplômant financé	1.2	2	0.4	1.3
	Séjour d'études court et/ou non-diplômant non financé	0.7	0.6	1	-0.1
	Séjour d'études long diplômé financé	-2.2	-2.3	2.4 **	4.7 ***
	Séjour d'études long diplômé non financé	-1.4	1.4	1.2	3.1
	Stage financé	0.8	-5.2 *	1.8 *	2.9 **
	Stage non financé	0.9	1.8	0.6	3.6 **
Origines sociales	Favorisée (au moins un parents cadre)	réf.	réf.	réf.	réf.
	Intermédiaire	0.2	1.5	-0.2	-0.033
	Populaire (deux parents ouvriers ou employés)	0.6	1.1	-0.3	-0.047
Origines	Deux parents étrangers	réf.	réf.	réf.	réf.
	Deux parents français	9.6 ***	3.5 *	-1.5 *	-0.7
	Un parent étranger	4.1 ***	3.4 .	-0.1	-1.2 .
Niveau scolaire des parents	0 parent du sup	réf.	réf.	réf.	réf.
	Deux parents du sup	-0.2	3.1 *	2 ***	2.3 **
	Un parent du sup	-0.1	0	1.2 *	0.2
Expérience dans l'emploi	MEDIANE		réf.	réf.	réf.
	Q1		-19.4 ***	-0.8	-1.1
	Q3		12.3 ***	1.2 *	2.7 ***
	Q4		20.8 ***	1.2 .	4.2 ***
PRIVE	NON PRIVE		réf.	réf.	réf.
	PRIVE		31.8 ***	-0.8 .	-1.9 ***
Temps de travail	Plein				réf.
	Partiel				-55.4 ***

Note : *** p-valeur <0,01, **<0,5, *<0,1.

Source : CEREQ, enquête Génération 2013, Interrogation en 2016 des sortants du système éducatif en 2013. Champ : Ensemble de la Génération ; Taux EDI et cadre : uniquement sur les jeunes en emploi à la date de l'enquête ; Pour le salaire : uniquement sur les jeunes en emploi salarié à cette date.

■ Juin 2020

■ INJEPR-2020/07

SÉJOURS À L'ÉTRANGER EN COURS D'ÉTUDES ET CONDITIONS D'INSERTION DES JEUNES. ANALYSE DE L'ENQUÊTE GÉNÉRATION 2013

Depuis une dizaine d'années, le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ) intègre à l'enquête Génération un module de questionnement sur les expériences à l'étranger. Cette question est devenue centrale puisqu'elle est au cœur des politiques européennes du côté du marché du travail, mais aussi du côté du système éducatif avec par exemple la construction de l'Espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche (EEESR). Malgré cet intérêt accru pour la question des mobilités à l'étranger pendant les études, l'enquête Génération est, en France, la seule source capable de fournir des informations sur l'ampleur de ce phénomène. Les données du CEREQ permettent en effet de décrire les expériences de mobilités effectuées par les jeunes sortis au même moment sur le marché du travail et d'évaluer les effets de ces mobilités sur l'insertion professionnelle.

À partir des données de l'enquête Génération 2013 auprès de jeunes sortis du système éducatif en 2013 et interrogés trois ans après la fin de leurs études, ce rapport cherche donc à actualiser et à approfondir les recherches en cours sur le sujet en présentant des résultats aussi bien sur le descriptif des expériences à l'étranger que sur leurs liens avec l'insertion professionnelle des jeunes. La première partie de cet exposé consiste à décrire ces expériences et les caractéristiques des jeunes qui y ont accès. La seconde partie propose la construction d'une typologie des expériences à l'étranger en cours d'études. Dans la troisième partie, le rapport détaille les principaux indicateurs d'insertion professionnelle selon chacune des catégories de séjours à l'étranger issues des analyses précédentes. Enfin dans une dernière partie, le rapport s'intéresse aux effets des séjours à l'étranger sur l'insertion professionnelle des diplômés de niveau bac + 5 et plus.

